N° 220 Mars 2021 - 150 DA

INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

www.actuel-dz.com

Remaniement gouvernemental,

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES...

Et l'économie dans tout ça ?

L 21220 - 03 - A - 150 DA - DZ

MADE IN ALGERIA
إنتاج جزائري

BMS® ELECTRIC
Fabrication d'appareillages & accessoires électriques

garantie 5 ANS

ISO 9001:2015 ISO 14001:2015 ISO 45001:2018

Certificat de conformité
IEC IECEE

Credeg

BMS ELECTRIC unité de production
Rue Hamidi Said- Birkhadem Alger
Tél & Fax: 023 44 36 25/26

BMS ELECTRIC SHOW ROOM
Route de Douera Baba Hassen, Alger
Tél: 047 20 58 645 / 0660 57 16 93
Fax: 023 35 02 26

www.bms-electric.com

Édito

Vivement la relance économique !

Depuis la mise sur le marché du vaccin anti-Covid-19 en décembre dernier, les cours du pétrole ont repris des couleurs, atteignant des seuils très appréciables. Le Brent, référence du pétrole algérien, a gagné 2,11%, s'affichant à 70,89 dollars le 9 mars dernier, soit son plus haut niveau depuis avril 2019. Une vraie opportunité pour relancer la machine économique du pays, tout en évitant de tomber dans les mêmes erreurs du passé. Pour ce faire, les analystes recommandent aux pouvoirs publics de ne pas baser la relance économique sur les traitements conjoncturels car ces derniers ne peuvent jamais remplacer les traitements structurels.

Du reste, l'Algérie doit investir dans des opérations de lobbying, car dans tous les pays, y compris les pays africains, la relance économique fait l'objet d'un marketing et d'un lobbying au plan international pour permettre une meilleure attractivité des flux d'investissement internationaux. C'est pourquoi, le ministère des Affaires étrangères a annoncé récemment une série de mesures visant à contribuer concrètement à la promotion de la diplomatie économique, dont, notamment, la mise en place d'un réseau interactif des chargés d'affaires économiques et commerciales auprès de nos missions diplomatiques et consulaires à travers le monde. Prions pour que la relance économique se fasse cette fois-ci sur de bonnes bases, loin de toute dépendance aux hydrocarbures■

R. K.

Vu ailleurs... en images

Japon : Un milliardaire japonais offre huit tickets pour un voyage autour de la Lune

Yusaku Maezawa, magnat de la mode en ligne, collectionneur d'art contemporain et mécène, a été le premier client privé à réserver un vol à bord de Starship, une future fusée habitable développée par l'entreprise aérospatiale américaine d'Elon Musk. Initialement, il comptait trouver une petite amie pour son vol autour de la Lune, ensuite il a changé ses plans, en affirmant vouloir inviter à la place six à huit artistes.

Maroc : La mendiante avait en réalité un gros 4x4 et une maison

Demander la charité devient un métier à part entière. Beaucoup de personnes s'y adonnent, bien qu'elles aient une situation financière aisée. C'est le cas de cette dame à Agadir, qui continue de battre les pavés de la ville, malgré sa grosse fortune. Son arrestation a d'ailleurs choqué ceux qui l'apercevaient chaque jour se faisant passer pour une vieille femme pauvre afin d'afficher sa misère et convaincre les passants.

Chili : Le président paie une amende de 3.500 dollars pour non-port de masque

Le président chilien Sebastián Piñera a écopé d'une amende de 3.500 dollars (environ 2.850 euros) après avoir posé pour un selfie avec une habitante sans porter de masque, contrairement aux règles sanitaires en vigueur dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

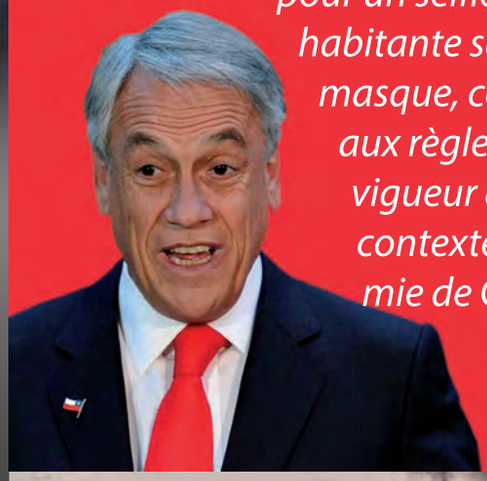

USA : Un gigantesque plan de relance de 1900 milliards de $

Le Congrès américain a adopté son plan massif de relance de l'économie américaine, mise à mal par la pandémie. L'effort financier est en tout cas considérable, 1900 milliards de dollars, soit environ 1600 milliards d'euros, l'équivalent du PIB de l'Italie.

Nigeria : Des étudiants construisent un robot pour s'occuper des patients de la Covid-19

Un groupe d'étudiants a construit un robot qui pourra aider les hôpitaux à s'occuper à distance de patients atteints de Covid-19. Le robot pourra prendre leur température, transporter des médicaments et permettre au personnel médical de communiquer avec les patients à l'aide d'une webcam et d'un écran.

Espace : Ouverture du premier hôtel de l'espace prévue pour 2027

L'entreprise Orbital Assembly Corporation (OAC) envisage la construction d'un hôtel spatial en 2025, dont l'ouverture est prévue pour 2027, rapporte Metrotime.be. L'hôtel, d'une capacité de 400 touristes, comprendra des restaurants, Spas, gymnases ainsi que des salles de cinéma et de bibliothèques.

Afrique du Sud : Un ancien train de luxe arrêté sur un pont transformé en hôtel exceptionnel

L'établissement de luxe est baptisé Kruger Shalati (en référence au nom du train qui le constitue). Il s'agit du logement le plus original de cette région particulièrement prisée, le parc national Kruger en Afrique du Sud. Et pour cause, il s'agissait, autrefois, d'un train de haut standing qui a été transformé en un hôtel très haut de gamme.

SOMMAIRE n° 220 - Mars 2021

EDITO

Vivement la relance économique !

Les analystes recommandent aux pouvoirs publics de ne pas baser la relance économique sur les traitements conjoncturels■

Chiffre du mois

514

Le nombre global des femmes étrangères gérantes d'entreprise inscrites au registre du Commerce à fin février 2021s'est élevé à 514■

Phrase du mois

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune :

« faut activer immédiatement le Fonds de financement des start-ups et recourir aux compétences nationales en vue de doter nos écoles des moyens technologiques indispensables produits localement. »

8 Dissolution de l'APN, nouvelles élections législatives...
Quelles conséquences sur l'économie du pays ?

10 Pouvoir d'achat et Ramadhan
Ce qui attend les ménages

12 Climat d'investissement en Algérie
L'équation difficile de l'administration

14 Relance économique
Entre urgence et instabilité !

16 Activité du gouvernement en 2020
L'année des révisions !

18 Pain et lait
Sont-ils les seuls produits à subventionner ?

20 Le retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge écarté
Le système de retraite dans le flou

22 Contrôle des finances publiques
Intrusion d'ampleur du juge pénal

24 Industrie nationale
La diversification en toile de fond

26 Industrie pharmaceutique
Une question d'ordre réglementaire

28 Carton rouge
Peut-on encore acheter une voiture sans se ruiner ?

32 Fonds d'investissement
L'Algérie passe à l'action

33 Paiement électronique
Quel bilan après quelques années de son lancement ?

34 Regain de valeur des hydrocarbures
Le relâchement est interdit !

36 Les prix du pétrole reprennent des couleurs
Remontée conjoncturelle ou amélioration durable ?

38 Entretien avec Francis Perrin, directeur de recherche à l'Iris (Paris) :
" Le pétrole est une statue qui n'est pas facile à déboulonner "

42 Exportation de l'essence et du gasoil en 2020
Le vrai du faux

44 Développement des énergies renouvelables
Les lobbies pétroliers à la manœuvre

46 Activité de raffinage
Les ambitions grandissantes de Sonatrach

47 Production agricole
Quels débouchés sur le marché international ?

48 Approvisionnement en eau potable en 2030
50% des besoins seront assurés par le dessalement d'eau de mer

50 Accord d'association Algérie-UE
A la recherche d'un équilibre

52 Commerce de troc
A exploiter à bon escient

54 Evènementiel
Retour à la normale, une once d'espoir !

55 Organisé sous le signe de la « reprise »
Pari gagné pour le salon SEER 2021 !

56 FMI
Le monde est sur un volcan !

58 Portrait : Abdellah Mallek
Jeune entrepreneur aux multiples ambitions

TOP

L'activité de raffinage de Sonatrach en hausse de 7,4% en 2020

« *Une augmentation de 7,4% des volumes de pétrole a été enregistrée par l'activité de raffinage en 2020* », a annoncé le groupe pétrolier et gazier Sonatrach■

FLOP

Le trafic des navires en baisse au port d'Alger

Au mois de janvier 2021, l'entreprise portuaire d'Alger a réceptionné un total de 129 navires contre 143 en janvier 2020, soit une baisse de 9,79%■

Les Nouvelles Revues Algériennes
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
Site web : www.actuel-dz.com
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :
MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :
LAKHDAR KESSACI

Rédaction :
FAYÇAL ABDELAZIZ
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
ABDELLAH BOURIM
HAMID MERZOUK

Correction :
WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :
KAHINA DEBOUZ - SAAD
RABAH ABDESSELAM
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Mars 2021

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Dissolution de l'APN, nouvelles élections législatives...

Quelles conséquences sur l'économie du pays ?

Changement. Pris en étau entre l'inflation galopante et la dépréciation monétaire, les Algériens, qui ne savent plus où donner de la tête, espéraient d'autres ajustements économiques, susceptibles de soutenir le pouvoir d'achat et la relance de l'emploi, surtout en cette période de disette.

Par Batache kheireddine

A peine rentré en Algérie après son séjour médical passé en Allemagne, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris une ribambelle de décisions politiques, dont les plus importantes restent la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN) et un remaniement partiel de la formation gouvernementale.

En quittant le tarmac de l'aéroport militaire de Boufarik, le 10 janvier dernier, Abdelmadjid Tebboune n'a pas été tendre avec le gouvernement, dont il a critiqué l'action. Le 21 février dernier, le chef de l'État annonçait la fin du gouvernement Djerad II. Mais le casting opéré laisse les Algériens sur leur faim, au vu des spéculations qui ont animé le débat public durant plusieurs semaines.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, est reconduit, et avec lui plusieurs membres de son gouvernement, à l'exception de six départements, qui ont changé de patrons : l'Industrie, l'Energie, le Tourisme, l'Environnement, les Ressources en eau et le Transport. A noter également la création d'un nouveau portefeuille, en l'occurrence celui de la Numérisation et des Statistiques.

Exit Ferhat Aït Ali et Abdelmadjid Attar, deux des personnalités majeures de l'ancien gouvernement, respectivement ex-ministres de l'Industrie et de l'Energie. En parallèle, le président a choisi de mettre fin au mandat de l'APN, tel qu'il l'avait annoncé à plusieurs reprises, pour défricher le terrain à des élections législatives anticipées.

Et l'économie dans tout ça ?

Le début de l'année 2021 a été marqué par le regain de confiance dans le secteur des hydrocarbures, suite à la hausse sensible que connaissent les cours du pétrole, actuellement. En effet, le Brent a dépassé, à deux reprises, les 70 dollars, un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis plus d'une année.

L'Algérie respire... mais pour combien de temps encore ? Pris en étau entre l'inflation galopante et la dépréciation monétaire, les Algériens, qui ne savent plus où donner de la tête, espéraient d'autres ajustements économiques, susceptibles de soutenir le pouvoir d'achat et la relance de l'emploi, surtout en cette période de disette. Les entreprises, quant à elles, suffoquent sous le poids du besoin en fonds de roulement, d'une part, et du manque de plans de charge, d'autre part. Inutile de le répéter, a Covid-19 a changé la

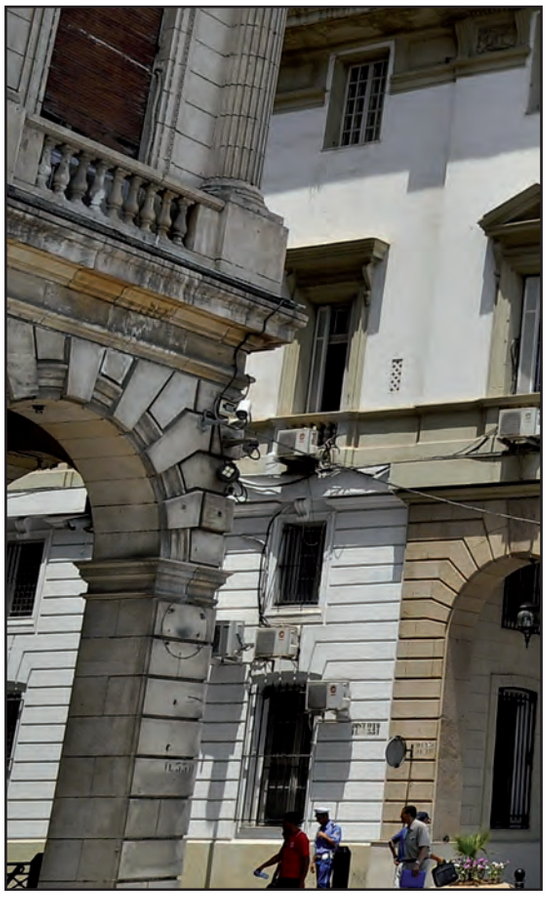

donne de la feuille de route économique et industrielle du pays pour la période 2020-2021. Aussi bien le secteur privé que public se débattent au quotidien pour trouver des marchés et relancer la machine. Les professions libérales, qui ont pu bénéficier de la levée des restrictions

imposées par le confinement, ont pu reprendre du poil de la bête. Mais plusieurs experts estiment qu'il faudra songer à soutenir financièrement un certain nombre de PME qui risquent de mettre la clé sous le paillasson si l'État ne leur tend pas la main. C'est le cas de Abdelouahab Ziani, président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa), qui déclare que plus de 40% des entreprises nationales risquent de disparaître si des aides ne leur sont pas accordées.

La Cipa propose de venir en aide aux entreprises en difficultés, en engageant des démarches auprès des banques publiques, afin de trouver des solutions à leurs problèmes de trésorerie.

D'après la même source, le CPA (Crédit populaire algérien), la BEA (Banque extérieure d'Algérie) et la BADR (Banque de l'agriculture et du développement rural) se tiennent prêts à aider ces PME financièrement, afin qu'elles puissent sortir du marasme économique et relancer leurs activités respectives. C'est dans cette optique

Dans un autre registre, et au moment où la possibilité de recourir à l'endettement extérieur a été écartée par le chef de l'État, la crainte que le manque de ressources financières diminue le niveau des investissements de l'État, tous azimuts, se fait sentir chez bon nombre d'industriels dont le carnet de commandes dépend de la commande publique.

Enfin, et sur le plan législatif, le timing de la dissolution de l'APN laisse présager un ralentissement dans la promulgation de certains textes de lois relatifs à

Selon Ziani, les entreprises du secteur du BTPH demeurent parmi les plus touchées par les conséquences de la crise sanitaire. *« Si l'on perd des entreprises créées récemment, il sera difficile de les remplacer du jour au lendemain »*, s'alarme-t-il (*Liberté*).

d'*« effort national commun »* que d'autres experts invitent les pouvoirs publics à réfléchir à un plan d'urgence en faveur des entreprises, afin de les aider à surpasser cette période de crise, en enregistrant le moins de dégâts possibles.

l'activité économique du pays, qui doivent passer l'épreuve du débat parlementaire, à l'instar de la loi sur les hydrocarbures■

Pouvoir d'achat et Ramadhan

Ce qui attend les ménages

Supplice. Si la mission du contrôle des prix en général relève de la responsabilité des services du département ministériel du Commerce, il apparaît qu'à chaque début de Ramadhan, on assiste à une hausse incontrôlable de certains produits de large consommation devant l'impuissance des agents de contrôle.

Par Ahmed Karali

A quelques semaines du début du mois de Ramadhan, tous les ingrédients susceptibles de provoquer un *« séisme »* au sein de la mercuriale sont réunis et peuvent être considérés comme autant d'élements annonciateurs d'une éventuelle flambée générale des prix des denrées alimentaires, notamment de large consommation.

Principalement, il s'agit de la dévaluation constante de la valeur de la monnaie nationale, d'une part, et du taux d'inflation annuel en Algérie qui a atteint 2,6% fin janvier dernier, d'autre part. Sur un autre volet, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les cours mondiaux des produits alimentaires ont connu en janvier 2021 leur huitième mois consécutif de hausse, emmenée par les céréales, les huiles végétales et le sucre, dont l'Algérie demeure un gros importateur.

Les assurances des pouvoirs publics

Alors que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a fait savoir qu'en prévision du mois de Ramadhan toutes les dispositions ont été prises pour assurer un bon approvisionnement du marché en produits agricoles, de son côté, le ministère du Commerce a vraisemblablement décidé de prendre des mesures susceptibles de prévenir toute hausse inattendue des prix des denrées alimentaires. A ce propos, en janvier dernier, le directeur de l'Organisation des marchés et des activités commerciales au ministère du Commerce avait déclaré qu'un programme spécial a été élaboré pour le mois de Ramadhan et sera mis en place pour assurer l'approvisionnement des marchés au niveau national à la faveur de la création de 8 filiales de distribution de viandes rouges, blanches et poisson.

Les prix seront abordables du fait que les quantités sont importantes. Auparavant, suite à la récente mesure prise par les pouvoirs publics relative à l'interdiction d'importation de viandes rouges fraîches et congelées, le président du Conseil national interprofessionnel des viandes rouges (CNIVR), Miloud Bouadis, a affirmé que les prix ont enregistré une baisse relative et que les quantités sont disponibles en quantités suffisantes pour répondre aux besoins des consommateurs algériens. Par ailleurs, une commission chargée d'établir un plan d'approvisionnement spécial Ramadhan a été installée ces derniers jours au niveau du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. D'après la déclaration du directeur de la régulation et du développement agricole, l'autre préoccupation de la commission est de parvenir à la stabilisation des prix agricoles durant le mois sacré et cela en collaboration avec tous les acteurs des filières agricoles. Cela étant, si la mission du contrôle des prix en général relève de la responsabilité des services du

département ministériel du Commerce, il apparaît qu'à chaque début de Ramadhan, on assiste à une hausse incontrôlable de certains produits de large consommation devant l'impuissance des agents de contrôle. Pour le moment, on ne connaît pas encore la nouvelle démarche que devra pratiquer le ministère du Commerce pour anticiper toute possibilité d'envolée des prix avant le début du Ramadhan. Hormis les effets d'annonce habituels à quelques jours de l'entame du Ramadhan, force est de constater que sur le terrain, la situation demeure toujours hors contrôle, provoquant souvent le courroux des consommateurs.

Aussi, pour ce Ramadhan 2021, peut-on s'attendre à du nouveau de la part des responsables du ministère du Commerce pour juguler voire annihiler tout comportement suspect de la part des commerçants sans foi ni loi. En attendant, il est évident que la mission des contrôleurs du commerce reste très difficile en prévision du mois de Ramadhan. Et pour cause, certaines sources du côté du grand marché de Smar indiquent que la conjugaison de la dévaluation du dinar et la hausse des cours du marché international des produits alimentaires n'ont fait que compliquer davantage le problème.

Ces chiffres qui ne mentent pas !

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,6% à fin janvier dernier. D'après les derniers chiffres de l'Office national des statistiques (ONS), en termes de développement et selon la catégorie de produits alimentaires, on a constaté que les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 0,1% ; une évolution due au développement des produits agricoles frais et des denrées industrielles. Les produits agricoles frais ont connu une hausse des prix de 1,3%, qui est attribuée à la hausse des prix de la viande rouge (+0,9%), des légumes (+6,7%) et du poisson (+8,5%). Quant aux prix des denrées alimentaires industrielles, ces derniers ont également connu une hausse de 0,8%, reflétant la hausse des prix de certaines matières, notamment le lait, le fromage et ses dérivés (+0,5%), les huiles et graisses (+4,4%) et le sucre et les matières sucrières (2,3%).

D'autres sources estiment que les prix des pâtes alimentaires ont connu une hausse de 40%. Cette tendance haussière a, en effet, suscité de vives réactions des pouvoirs publics, des associations de protection des consommateurs ainsi que des industriels. Accusés de spéculation, les commerçants ont nié toute responsabilité de cet état de fait renvoyant la balle aux opérateurs manufacturiers. A leur tour, ces derniers ont justifié que cette augmentation est motivée par la flambée des cours sur les bourses mondiales.

Se sentant concerné au premier chef par ses accusations, le leader de l'agroalimentaire sur le marché algérien, autrement dit le groupe Cevital, a d'ailleurs réagi à ce sujet par le truchement d'un communiqué. Selon le groupe d'Issaâd Rebrab, *« la flambée les prix de l'huile de table est due à des facteurs extérieurs, dont l'augmentation des prix des matières premières sur le marché mondial et la dégringolade du dinar face au dollar américain »*. L'augmentation des prix *« ne concerne pas uniquement les huiles, elle touche également d'autres produits comme les pâtes alimentaires et le lait, pour ne citer que ceux-là »*, a précisé un communiqué du groupe■

Climat d'investissements en Algérie

L'équation difficile de l'administration

Casse-tête chinois. Les délais de création d'une entreprise sont plus rallongés du fait des contraintes administratives et de la bureaucratie, particulièrement au niveau des banques, des organismes d'aide à la création, au niveau de l'accès au foncier, des Douanes pour l'importation de matières premières, de marchandise ou d'équipements, ainsi que pour l'obtention d'agrément dans le cas d'activités réglementées.

Ce n'est plus un secret pour personne, si le modèle économique actuel montre ses limites ultimes, il est temps de mettre le cap sur d'autres modèles qui ne sont pas basés sur la couverture des coûts de consommation et de l'importation par la rente pétrolière, et celle des hydrocarbures de façon générale. D'ailleurs, l'orientation qui semble caractériser les travaux des différents départements ministériels est celle de la diversification des ressources financières de l'économie, à la faveur d'un détachement progressif du modèle que l'on vient de citer.

Une transformation progressive qui semble se fonder sur le principe de l'investissement et de l'entreprenariat, puisque les ministères créés, à l'avènement du nouveau gouvernement Djerad, sont orientés dans le sens de la facilitation de la création des petites entreprises, des start-up et de l'auto-entreprenariat de façon générale. Si la problématique des idées peut être palliée, du fait du potentiel des jeunes entrepreneurs et de la possibilité de reproduire ou d'innover des modèles, la création d'entreprise est, a contrario, une équation à plusieurs inconnues qu'il va falloir résoudre impérativement, si l'intention devait prendre toute son efficacité.

Des entraves à la pelle

Si l'on revient aux conditions actuelles que l'administration publique impose pour la création d'entreprises, à voir la durée de temps passée entre la date de dépôt des différents dossiers et la date de mise en exploitation d'une entreprise donnée, on se rend compte de la difficulté dans laquelle opèrent les entrepreneurs en Algérie.

Selon les statistiques opérées dans ce domaine, ce sont les mêmes natures de contraintes qui sont à l'origine de la stagnation de la création d'entreprises en Algérie, et rares sont les entrepreneurs qui en réchappent. Ce sont surtout les lenteurs administratives, la bureaucratie et la problématique du financement qui sont les principales difficultés. En effet, les délais de création d'une entreprise sont plus rallongés du fait des contraintes administratives et de la bureaucratie, particulièrement au niveau des banques, des organismes d'aide à la création, au niveau de l'accès au foncier, des Douanes pour l'importation de matières premières, de marchandise ou d'équipements, ainsi que pour l'obtention d'agrément dans le cas d'activités réglementées.

Quant aux procédures, elles sont, à l'unanimité des avis, nombreuses quelle que soit l'administration sollicitée ; la multiplicité des procédures et les longs délais de traitement grèvent les entrepreneurs et les chefs d'entreprise. Aussi, le fait que la bureaucratie soit une contrainte majeure qui favorise le blocage et finit, le plus souvent, par le recours à la corruption, en contrepartie d'une quelconque réduction des difficultés ou des délais de mise en exploitation de l'entreprise à créer.

Le financement bancaire, une vraie hantise

Par ailleurs, la problématique du financement par voie d'institutions bancaires est devenue une hantise pour démarrer une activité. Les banques ne consentent à financer une PME ou une micro-entreprise que dans le cadre de programmes d'aide

spécifiques (Ansej, Algem, Cnac…). Quand bien même si elles acceptent de financer c'est sous forme de prêts avec apport initial à intérêts. Les difficultés de remboursement en cas d'échec sont à prévoir avec un risque de poursuites judiciaires, allant jusqu'à des condamnations lourdes pouvant radier l'entrepreneur du circuit économique. Cette difficulté pousse l'entrepreneur à aller chercher des financements hors du circuit institutionnel, avec une forte probabilité de ne pas atteindre le niveau de financement souhaité.

Toutes ces situations pourraient pousser l'entrepreneur à adopter des pratiques frauduleuses pour faire survivre son entreprise, et peuvent même le pousser à exercer son activité dans l'informel. Pour les candidats au secteur industriel ou agricole, une contrainte pas moins importante que les autres est à comptabiliser, celle de l'accès au foncier, qui en constitue un élément de base, faute de quoi, tout le projet tombe à l'eau.

Toutes ces difficultés sont devenues ancrées au niveau de notre système administratif, de telle façon qu'aujourd'hui, toutes les tentatives d'en changer la teneur est devenue un rêve de luxe. Pourtant, cette équation que constitue la complication de l'administration algérienne reste l'une des grandes clés de l'ouverture à l'investissement.

L'administration pointée du doigt

C'est à partir de ce point que le changement devrait commencer car, au final, c'est la fluidité, assortie à la force de l'administration qui garantit un accès équitable et un environnement sain pour l'investissement et l'entreprenariat. Il n'y a pas de solutions miracles, les solutions sont tellement évidentes que le fait de les mettre en place relève du simple bon sens.

Si une partie de la solution se situe au niveau de l'investisseur, du fait de la structuration de son idée et de ses besoins auprès de l'administration, il n'en demeure pas moins que cette dernière est tenue à plus de facilitations et d'accès à des avantages permettant l'accélération du processus de création. Pour les procédures, le nombre de documents nécessaires à la création devrait être allégé au minimum avec des justificatifs permettant, simplement, l'identification de l'investisseur et l'inscription de son entreprise au niveau du registre de commerce, afin de pouvoir entamer son activité, et de poursuivre ultérieurement la suite des formalités administratives.

Diversifier les voies de financement

En matière de financement, les voies devraient être diversifiées et l'accès facilité, par l'octroi de formules autres que celle du prêt bancaire pour favoriser le financement-investissement, qu'il soit de source bancaire ou par le moyen de ce qui est aujourd'hui connu sous le nom de *« crowdfunding »*, c'est-à-dire financement participatif. A ce titre, des mesures d'encouragement de ce mode de financement peuvent être adoptées, à l'exemple d'allègements fiscaux pour les sociétés qui acceptent de participer avec leurs capitaux dans la création d'entreprises TPE ou start-up, et bénéficieraient elles-mêmes à d'autres formules d'accès, en exclusivité à certains avantages.

La définition d'une politique d'information et d'orientation à l'attention des futurs chefs d'entreprise en matière de réglementation, d'avantages offerts et de statistiques chiffrées sur leurs marchés potentiels est nécessaire. Une fois ces contraintes levées, il s'agira, à ce moment, de l'entrepreneur et de son idée qu'il lui appartient de fructifier et de développer dans l'optique de la conquête de marchés nouveaux avec ses propres efforts■

A. A. B.

Relance économique

Entre urgence et instabilité !

Compliqué. Une instabilité du staff gouvernemental est mal perçue notamment de l'étranger, au moment où l'Algérie a fortement besoin de l'investissement direct étranger pour remettre l'économie sur les rails.

Par Abdellah Bourim

A la fin de l'année 2020, le gouvernement a présenté son programme de relance économique. Un programme *« important »* et ambitieux, non seulement en vue des moyens mobilisés, mais aussi en vue de la nouvelle vision de transition envisagée vers un nouveau modèle économique qui permettra de sortir l'économie nationale de sa léthargie. Quelques mois plus tard, le gouvernement s'est retrouvé dans la gestion de l'urgence imposée par la crise sanitaire, oubliant son programme de *« relance économique »*.

L'urgence d'une relance !

La situation économique du pays est inquiétante, notamment avec la chute des réserves de change et les difficultés que rencontrent les acteurs économiques pour se repositionner sur le marché, et aussi la dégradation du niveau de vie des citoyens épuisés par la flambée des prix des produits alimentaires.

Un plan d'urgence a été adopté fin de l'année 2020 pour répondre à la situation d'urgence, avec une série de mesures permettant de soutenir l'activité économique avec des mesures conjoncturelles destinées au sauvetage des entreprises en difficultés et d'accélérer l'adaptation de l'économie au choc auquel elle est confrontée. Mais la grande question de *« la relance économique »* demeure toujours d'actualité en ces temps, car les mesures conjoncturelles risquent non seulement de compromettre sa réussite mais aussi son lancement.

De ce fait, la question qui se pose : le gouvernement va-t-il sacrifier son plan de relance pour un plan d'urgence ? Ou le contraire. Certes, le choix entre la relance et l'urgence est très difficile à faire dans le contexte actuel, mais il est de la responsabilité du gouvernement d'apporter des solutions qui permettent à la fois de résorber les effets de la crise sanitaire et la refondation de l'économie nationale pour lui permettre de s'adapter à la nouvelle donne. Le temps fait défaut, le contexte également. Deux facteurs qui ne sont pas en faveur des solutions conjoncturelles pour le moment, car le pays nécessite une véritable refondation de son économie, et l'opportunité de la crise se présente pour opérer les changements dont le pays en a besoin, d'après les spécialistes.

Pour l'instant, les mesures massives de soutien à l'économie débloquées durant le confinement sont avant tout des mesures de sauvetage. L'objectif de ces mesures se résume en la limitation des pertes des opérateurs économiques, avec l'idée que ces derniers pourront repartir du bon pied pour que le pays puisse retrouver son équilibre économique après l'éradication du virus. Pour ce qui est du plan de relance et de la refondation de l'économie nationale, la question demeure sans réponse.

L'instabilité et l'urgence d'une relance

En plus de la difficulté de choisir entre la relance et l'urgence, le décollage économique du pays risque d'être compromis par un autre fait. Celui de l'instabilité politique du pays, notamment avec les remaniements ministériels qui touchent les secteurs économiques les plus importants, à savoir l'Energie et l'Industrie.

En l'espace de moins d'un an, le gouvernement a connu deux remaniements et le troisième est attendu pour l'été prochain avec l'organisation des élections législatives. Une instabilité du staff gouvernemental est mal perçue notamment de l'étranger, au moment où l'Algérie a fortement besoin de l'investissement direct étranger pour remettre l'économie sur les rails. En résumé, les changements périodiques des ministres renvoient à l'étranger une image d'un pays politiquement instable, défavorable à l'investissement étranger.

Enfin, la situation présente une nouvelle opportunité pour le gouvernement afin de repenser le système économique et de réussir la migration vers un nouveau modèle, loin des politiques de replâtrage dont les conséquences sont visibles aujourd'hui. En d'autres termes, l'urgence est le véritable ennemi de la fondation d'une économie compétitive et solide■

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

La meilleure protection de vos biens et de votre activité

Siège social: **52, Avenue des Frères Bouadou Bir Mourad-Rais Alger**
Tél.: +213(0) 23 56 93 24 à 33 Fax: +213(0) 23 56 93 78 - 56 93 84
info@caat.dz **www.caat.dz**

Activité du gouvernement en 2020

L'année des révisions !

Rigueur. Faute de rubans à couper, de projets de développement à inaugurer, le staff gouvernemental a passé la période d'hibernation imposée par la crise sanitaire à réviser des textes de lois pour les adapter au contexte actuel.

D'après le bilan d'activité du gouvernement pour l'année 2020, rendu public fin février dernier par le Premier ministère, l'Exécutif a adopté plusieurs lois et décrets permettant de constituer l'assise de la relance économique et l'amélioration du quotidien des Algériens, affirme le communiqué du Premier ministère. Désormais, la crise sanitaire n'a pas uniquement des effets néfastes sur l'activité économique du pays, la politique aussi est dans le même bourbier. Cette situation n'est pas passée inaperçue.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'avait déjà souligné. Il a exprimé publiquement son insatisfaction du rendement du gouvernement Djerad durant cette période des plus difficiles où les membres de l'Exécutif ont été appelés non seulement à émettre des discours doux et pleins de promesses pour rassurer les citoyens, mais de les traduire sur le terrain et trouver les solutions aux difficultés que rencontrent les Algériens au quotidien.

En effet, plusieurs textes de lois et décrets concernant plusieurs secteurs d'activités ont été adoptés, notamment ceux de l'industrie de la numérisation du système bancaire et l'amélioration du climat d'investissement, ainsi que

l'encouragement des investisseurs en leur accordant des facilitations pour participer à la reprise de l'activité économique et, enfin, la modernisation de l'administration.

Certes, la révision des textes de lois et leur adaptation à la situation actuelle et à la nouvelle politique économique du pays est des plus nécessaires. Mais dans le cas actuel, le gouvernement est appelé non seulement à trouver des solutions en urgence pour résoudre les problématiques conjoncturelles liées au développement économique, mais aussi à répondre aux aspirations de la société algérienne en matière de protection du pouvoir d'achat, dont les prix continuent leur flambée brûlant les poches des plus démunis.

En fait, si la crise sanitaire a précipité le départ de quelques membres du gouvernement, son impact sur la société demeure d'actualité et continue à provoquer la colère des citoyens, dont le quotidien est épuisé par la cherté et l'érosion du pouvoir d'achat.

Enfin, la révision des lois est une bonne chose et veiller à leur application est encore plus importante. Sur ce point, le constat était déjà fait par le président de la République qui avait affirmé devant les caméras de la télévision que ses instructions ne sont pas respectées. Il a à maintes reprises pointé du doigt la bureaucratie dans l'administration publique qui constitue une véritable entrave pour le développement du pays, selon Abdelmadjid Tebboune. Dans le même sillage, des experts en la matière s'accordent à dire que le vrai problème dont souffre le pays n'est pas dans le domaine de la législation, mais dans l'application des textes de lois existants■

A. B.

NEW
جديد

قابس مسطح

FICHE EXTRA PLATE
SLIM PLUG

Réf: MA013

Prise 16A 250V~
IP20 // IEC 60884-1

TÜVRheinland®

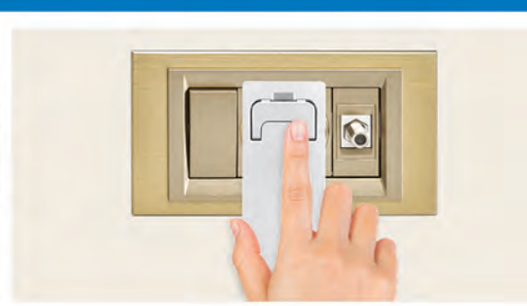

MONO® ELECTRIC
www.monoelectric.com

Adresse: 198 groupe 1, route de douera
baba hassen Alger, Algérie.
Tél: +213 23 350 062 / 244 Fax: +213 23 350 173
E-mail: marketing@monoelectric.com

5 Ans
GARANTIE

Pain et lait

Sont-ils les seuls produits à subventionner ?

Surprise. La progressivité de la transition vers l'abandon des subventions à tous les niveaux devrait être concomitante avec celle de la transition vers un autre modèle économique pour consacrer la compensation au profit du citoyen.

La question du devenir de la subvention en Algérie semble prendre forme peu à peu pour laisser transparaître la volonté franche, nette et directe du gouvernement de la réduire à sa plus simple expression. Dans son intervention auprès du Sénat, le ministre de l'Agriculture, Abdelhamid Hemdani, a annoncé la volonté de l'Etat de réduire les importations pour les ramener à 2,5 milliards de dollars d'ici 2024. Aussi, l'Etat compte bien se pencher sur la question de la subvention du blé tendre. Pour M. Hemdani, l'Etat algérien ne subventionnera que le pain uniquement. Les autres produits à base de blé tendre seront exclus de la subvention, c'est-à-dire que leurs producteurs auront à payer cette matière au prix réel.

Le fait que l'Algérie importe pour plus de 164 milliards de dollars de blé tendre pour la production de pain, suivant les déclarations du ministre de l'Agriculture, la réduction aura certainement une répercussion directe sur tous les autres produits qui en bénéficient actuellement, à l'image des pâtes alimentaires, ce qui fait que le citoyen algérien verra son pouvoir d'achat chuter encore davantage devant l'augmentation des prix des produits à base de blé tendre. Si cette annonce fait l'effet d'une surprise, il est à penser, à ce stade, que la crise de financement est la cause directe de cette décision. La réduction de la facture d'importation et l'achat aux prix réels par les producteurs des différentes denrées alimentaires vont créer des crises sociales importantes, dans le cas où le changement de cap n'est pas géré afin d'en réduire l'impact à son expression minimale.

Le lait connaît, lui aussi, une certaine crise liée à la facture d'importation jugée élevée et qui devrait, à son tour, connaître un certain changement. En effet, il s'agit de l'intégration du lait de vache dans la production de lait en sachet subventionné, avec une quantité quotidienne de 200.000 litres. Une diversification qui est toujours la bienvenue pour la diminution, aussi minime soit-elle, progressive, mais réelle, de l'importation en se basant sur les produits locaux.

Menace sur le pouvoir d'achat

Cependant, et à bien observer les choses, ce modèle reste incomplet et une pièce manque au puzzle de cette donne, à savoir celle du pouvoir d'achat du citoyen qui, sans l'application des mesures citées ci-haut, est en train de s'effriter avec les augmentations des prix des différents produits alimentaires. Fruits, légumes, huile, pâtes et autres aliments, indispensables pour le mode de consommation algérien actuel, connaissent actuellement des flambées de prix qui ne trouvent pas encore d'explication.

La progressivité de la transition vers l'abandon des subventions à tous les niveaux devrait être concomitante avec celle de la transition vers un autre modèle économique pour consacrer la compensation au profit du citoyen. La libéralisation des prix devrait faire le parallèle avec une libéralisation des salaires, ainsi qu'avec la réorganisation des subventions en faveur de la classe fragile de la société. A propos de réorganisation des subventions, une question se pose avec acuité : celle de la nomenclature des produits à subventionner. Pour le moment, et au niveau du programme du gouvernement, à travers les différentes déclarations des ministres, ce ne sont que le lait et le pain qui bénéficieront de la subvention de l'Etat. Tous les autres produits devraient connaître des augmentations, à petites doses, jusqu'à atteindre leurs prix réels. C'est le cas, par exemple, des carburants.

Le choix de la révision du système de subventions qui devrait intervenir, au plus tard, lors du deuxième semestre de l'année en cours, et annoncée par l'actuel ministre des Finances, Aymen

Benabderrahmane, devrait être sélectif car, estime-t-il, *« il n'est pas normal que les catégories aisées acquièrent les produits subventionnés au même prix que les citoyens à faible revenu »,* avant de relever *« une injustice dans la répartition de ce soutien ». « Nous œuvrons pour que le soutien de l'Etat profite aux citoyens qui en ont le plus besoin »,* a-t-il déclaré.

Des subventions bien ciblées

Des propos qui, dans un souci d'application, peuvent être difficilement applicables. Les pouvoirs publics ont sollicité de la Banque mondiale (BM) une aide technique afin de concevoir et mettre en place un système de ciblage des subventions. L'étude, qui a été réalisée entre mars et juin 2018, avait pour objectif de déterminer les outils qui permettent d'orienter les subventions vers les catégories sociales qui en ont le plus besoin.

Les aides financières au profit des couches fragiles de la société constituent une bonne solution afin de lutter contre certains phénomènes sociaux, devenus un fléau pesant et dangereux sur l'économie nationale, mais qui, cependant, constitue une arme à double tranchant. En effet, et en dépit de la justice et de l'équité sociale que présente, en premier lieu, le système ciblé, ce dernier comporte un revers de médaille qui est à surveiller de près, absolument. Le *« mauvais côté de la chose »* s'explique par le fait de la répercussion de la libéralisation des prix de certains produits sur ceux des autres produits en lien avec eux.

L'exemple le plus parlant est celui des carburants qui à chaque augmentation, on voit les prix des transports augmenter eux aussi, ce qui est immédiatement répercuté par les commerçants sur les prix à la vente pour sauvegarder un certain niveau de marge. A ce stade, c'est une compensation de la différence de prix, entre subventionné et réel, qu'il y a lieu d'étudier et à mettre en place. Il est parfaitement connu que l'Algérie est un pays surconsommateur de produits énergétiques, et les différentes augmentations ne semblent pas avoir raison de son rythme. Le cas des énergies peut être transposé pour tous les autres produits, qui sont en entrée dans des chaînes de production, que ce soit de biens ou de services.

Pourquoi pas un mode de consommation par points ?

Il peut être envisagé que le système de production prenne une forme un peu différente de celle de la subvention ciblée à 100%, et ce, par l'adoption de systèmes de subvention décroissant par palier de consommation, ou ce qui est communément appelé la consommation par points, où les prix à payer seraient établis suivant des barèmes en corrélation avec les niveaux de consommation, au même titre de ce qui est appliqué au niveau de l'énergie électrique. Ce mode de subvention comporte le double avantage de maintenir une forme de soutien social, et de mettre un dispositif de rationalisation de la consommation qui préserve les ressources permettant de nourrir ce maintien de la subvention, soit un cercle vertueux comportant deux qualités : aide et économie.

Par ailleurs, la question de la surfacturation des produits importés reste une équation à résoudre par les pouvoirs publics, car estimée entre 30 et 35% de la valeur totale de la facture d'importation, suivant les affirmations du ministre des Finances, celle-ci participe au puisement excessif des ressources financières du pays, qui peuvent être orientées ailleurs, c'est-à-dire vers l'investissement productif dans le sens de la conception d'un système de compensation des subventions par la création de la valeur. A ce stade de la réflexion, la question n'est plus de savoir quels produits doivent rester sous le coup de la subvention, mais de réfléchir à des systèmes productifs ou des systèmes de rationalisation des consommations non seulement compensatoires, mais aussi capables de créer de la richesse pour une meilleure répartition des avantages sociaux en faveur des plus démunis■

A. A. B.

Le retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge écarté

Le système de retraite dans le flou

Imbroglio. *« Les valeurs planchers de cotisation doivent évoluer en fonction de l'avancée de l'âge, car plus le salarié vieillit, plus il a besoin d'une cotisation plus importante »*, estime Souhil Meddah, expert financier.

Le système de retraite pose une série d'interrogations. Les experts le qualifient d'inefficace. La CNR enregistre des déficits structurels. Les travailleurs et syndicats réclament mordicus le retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge. Toutefois, le ministre du Travail écarte toute possibilité de revenir à l'ancienne procédure compte tenu du déficit de la CNR.

Sollicité par nos soins pour apporter davantage d'éclaircissements, Souhil Meddah, expert financier, précise que le système de retraite est en permanence basé sur la solidarité intergénérationnelle, soulignant qu'il est prévu que le croisement des ressources et emplois avance en fonction des facteurs âge, niveau des bases cotisables et évolution des pensions. Or, précise-t-il, *« depuis quelques années, nous observons que le facteur âge de départ et différence d'âge entre le début et la fin de la population active est en train de s'étendre vers une tendance vieillissante qui, de facto, va engager plus d'emplois qui demandent plus de ressources qui ne vont systématiquement pas satisfaire les besoins en emplois »*. Aussi, *« les cotisations ne progressent pas au même rythme de la réévaluation des pensions »*. Aux yeux de l'expert, le système de cotisation et des pensions de retraite doit s'aligner sur le principe de trois axes. D'abord, *« les valeurs planchers de cotisation, qui doivent évoluer en fonction de l'avancée de l'âge, car plus le salarié vieillit, plus il a besoin d'une cotisation plus importante »*. Il est aussi question de *« la contribution des différentes mutuelles, des assurances et des autres groupements qui devient nécessaire afin de soutenir les compensations des différentes Caisses pendant le traitement des transferts et affectations, mais aussi pendant la réévaluation périodique avec les affectations vers les ayants-droit gérées par la CNR sur une plus longue durée »*. S'y ajoute, enfin, *« l'implication d'un système cyclique de rendement par différents fonds de pensions et de placements collectifs, au nom de plusieurs personnes ou familles de personnes »*.

Concernant ce point, M. Meddah explique que l'objectif est de *« garantir des rendements et des retours sur investissement réguliers et permanents, qui serviront à la fois de compenser les revenus, mais aussi d'épargner au budget de l'Etat de se retrouver contraint d'intervenir pour soutenir les pensions de retraite en tant que dépenses de fonctionnement, alors qu'en réalité, il s'agit d'un retour sur cotisations, placement et investissement »*.

Quant à Mohamed Achir, économiste, il préconise une *« restructuration globale du système de retraite et une intégration de la population active dans l'informel »*. Le déficit dont souffre la CNR est *« structurel »* et *« ne nécessite pas des ajustements récurrents »*. Son déséquilibre *« vient de la relation population active cotisable et nombre de retraités »*.

De son côté, Mourad Goumiri, expert financier, déplore que les seules mesures proposées par les pouvoirs publics pour permettre de diminuer les déficits sont les augmentations du taux des cotisations qui a été porté de 16 à 17% et de 17 à 18,5%, en 2015, et un organisme de recouvrement (2007) qui n'a jamais vu le jour autrement que sur du papier. Il est également question de la création d'un produit d'assurance par capitalisation qui *« n'a pas attiré grand monde, du fait de son caractère complémentaire et de ses rendements ; le mode de retraite par participation étant beaucoup trop avantageux et attrayant par rapport au produit créé »*.

Dans le même ordre d'idées, M. Goumiri souligne que la transformation démographique substantielle que connaît l'Algérie va impacter lourdement le taux de croissance naturelle et déséquilibrer la Caisse des retraites et celles des assurances sociales (Cnas, en particulier)■

H. M.

شركتك شريكي

Une **seule adresse** pour **digitaliser** votre **entreprise**

- Captez l'attention de vos clients et publiez votre catalogue de produits et de services pour servir de page d'atterrissage aux différentes activités et demandes clients issus des réseaux sociaux.
- Suivez l'évolution de la relation commerciale avec vos prospects et clients avec un outil de gestion des opportunités commerciales et de commandes clients quelles que soient leurs sources : site web, réseaux sociaux ou autres.
- Fluidifiez la communication interne avec vos équipes grâce à nos outils de collaboration instantanée comme la vidéo-conférence, agendas d'équipes et édition simultanée des documents.
- Centralisez et protégez votre patrimoine de documents grâce à la gestion documentaire.
- Captez l'attention des talents et publiez vos offres d'emploi sur votre site web et différents réseaux sociaux avec une gestion centralisée du processus de recrutement.
- Rationalisez vos achats en exploitant notre outil de gestion et de publication des demandes d'achat et des demandes d'offres.

Collaborer Mieux | **Vendre plus** | **Acheter Mieux** | **Attirer les talents**

TECHNOLOGIES FOR HUMAN'S ORGANISATIONS

SERVICE LEADER DEPUIS 1990 | TECHNOLOGY FOR MANAGEMENT | CULTURE & ETHIC BUSINESS | HIGH QUALITY | PASSION WORK | AFRIC PARTNER | EXPERT OF ALGERIA

www.charikatec.com

Contrôle des finances publiques

Intrusion d'ampleur du juge pénal

Nabil Cheurfa, Université Paris

Opacité. L'acte de mauvaise gestion *« doit relever de la compétence disciplinaire de l'autorité de tutelle qui peut sanctionner tout manager public pour avoir failli, et ce n'est pas à la justice de gérer l'acte de gestion »*, estime Nabil Cheurfa de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Par Irnatene Merzouk

Pris en tenaille entre la performance et la régularité, le manager public devient sujet à débat. La réforme budgétaire, dans le cadre de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF), introduit un nouveau concept dans le droit budgétaire algérien : les gestionnaires responsables des programmes, au moment-même où les actes de gestion se trouvent soumis à un contexte national de forte pénalisation. A ce sujet, Nabil Cheurfa, de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, met en garde contre la non-intégration au cycle budgétaire des objectifs assignés aux nouveaux managers publics. Il relève que *« la liberté qui est offerte aux managers publics semble très restreinte. La mesure des résultats semble temporellement et institutionnellement échapper à l'emprise du cycle budgétaire »*.

Un constat qui mène l'universitaire à poser une question lancinante : *« Le degré d'atteinte des objectifs ne constitue-t-il pas, sans liberté, une exigence supplémentaire adossée aux responsables de programmes ? »* Devant cet imbroglio, M. Cheurfa affirme que *« sans approfondissement de la réforme par le recentrage des contrôles a priori classiques, le dispositif de performance s'apparenterait à un dispositif de contrôle supplémentaire qui viendrait se greffer à un dispositif surchargé à l'origine pouvant conduire à l'asphyxie de tout le système »*. Sous le vocable de contrats objectifs-moyens ou de contrats de performance, l'universitaire souligne que *« les relations des nouveaux managers publics avec l'Etat doivent être annuellement contractualisées. Ainsi en va-t-il des relations entre une administration centrale et un service déconcentré ou tout autre organisme public qu'il soit un établissement public administratif ou un organe territorial »*.

La justice ne doit pas gérer l'acte de gestion

Défendant la redéfinition du régime de responsabilité des managers publics, l'universitaire explique que *« la dépénalisation de l'acte de gestion peut paraître un préalable incontournable dans la protection desdits managers dans l'exercice de leurs responsabilités s'agissant des prises de décision et des initiatives porteuses de problèmes potentiels »*.

Autrement dit, l'acte de mauvaise gestion *« doit relever de la compétence disciplinaire de l'autorité de tutelle qui peut sanctionner tout manager public pour avoir failli, et ce n'est pas à la justice de gérer l'acte de gestion »*.

Au chapitre des risques et anomalies, M. Cheurfa indique que le contexte national renseigne sur un phénomène d'*« intrusion d'ampleur du juge pénal dans le contrôle des finances publiques algériennes à telle enseigne qu'il s'est érigé comme le dispositif de contrôle de droit commun, ce qui pose le risque systémique de peser lourdement sur les futurs managers publics »*.

Les risques seront alors grands et les marges de manœuvre infiniment restreintes. Enchaînant, l'universitaire note que si le juge pénal jouit d'un principe certain de compétence générale et absolue, *« il n'en demeure pas moins que cette compétence doit être circonscrite par des mécanismes susceptibles de conditionner la mise en mouvement de l'action publique dans le but de protéger et rassurer les managers publics »*. A l'évidence, la systématisation de la soumission des actes de gestion à la loi pénale traduit, selon l'universitaire, *« un état de défiance qui ne saurait s'accommoder du climat de confiance qu'exige, au premier chef, la mise en œuvre d'une gestion axée sur la performance et l'enracinement de la culture de résultats »*.

L'intrusion du contrôle du juge répressif dans les finances publiques en lieu et place du juge naturel, qu'est le juge financier ou administratif, *« renseigne sur un phénomène de "surjuridiciarisation" de la vie publique qui pourrait bien traduire l'état de défiance généralisée qui caractérise le fonctionnement de l'Etat et ses institutions »*. En effet, le passage en revue des modalités de contrôle administratif permet de relever qu'en plus des déficiences propres à tout système administratif de contrôle public, le contrôle des finances publiques en Algérie pâtit, ainsi que le relèvent les instances internationales, d'une opacité et d'interférences avérées.

« La réforme du cadre budgétaire et comptable, commente M. Cheurfa, *ne peut être une fin en soi mais plutôt un levier de la réforme de l'Etat et de ses modes d'action »*■

Compétition pour enfants de robotique
Les gagnants récompensés

Les gagnants de la compétition pour enfants de robotique, de programmation informatique et d'électronique Hack'tonKid ont été récompensés lors de la finale nationale organisée le 6 février 2020 dernier à Alger. La compétition, premier évènement du genre en Algérie, a été organisée par Robokids Academy sous le parrainage du ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up. Au terme de cette compétition, les projets lauréats ont été sélectionnés par un jury composé d'éminents experts et spécialistes des TIC, de la robotique et de l'informatique.

Les gagnants ont été récompensés dans trois catégories, soit les 4 Meilleurs dessins animés développés sur Scratch, les 4 Meilleurs projets de jeu vidéo sur Game Maker et, enfin, le Meilleur projet électronique IoT (Arduino). Inscrite en droite ligne de la stratégie des pouvoirs publics en matière de promotion des start-up et l'entrepreneuriat auprès des jeunes, cette compétition technologique se veut, selon les organisateurs, un espace propice à l'expression de la créativité des jeunes enfants algériens, les leaders de demain.

Notons que Robokids Academy Algeria est un programme lancé en 2018, et développé par la start-up CoDZ IT spécialisée dans l'apprentissage des nouvelles technologies et leur application dans le domaine de l'éducation pour les enfants et les jeunes en Algérie■

Industrie nationale

La diversification en toile de fond

Relance. Il est primordial d'asseoir les bases d'une industrie *« forte et solide »* à travers une diversification industrielle, insiste Mohamed Bacha, le nouveau ministre de l'Industrie.

Après de longues années de désindustrialisation, le secteur de l'industrie tente de renaître de ses cendres. Les différentes filières industrielles du pays connaissent des hauts et des bas en fonction de leurs capacités techniques et de leur degré de développement. Si pour l'électroménager, l'électronique ou encore le pharmaceutique, des efforts ont été consentis ces toutes dernières années, d'autres filières pâtissent encore et n'arrivent toujours pas à sortir la tête de l'eau. Et pour cause.

Impactés par le faible transfert technologique, les créneaux de la mécanique et métallique et de la sidérurgie sont confrontés à des difficultés. Pourtant, ces dernières figurent parmi les filières prioritaires qui captent toute l'attention des pouvoirs publics. Des stratégies ont été mises en place ces dernières années dans l'optique de remettre sur pied plusieurs activités et de pouvoir diversifier l'offre en produits industriels. Des avantages ont été également accordés à certains opérateurs en vue de lancer des projets d'investissement. Des projets qui sont restés noir sur blanc sans qu'ils ne soient matérialisés sur le terrain.

D'ailleurs, le président de la République avait ordonné le mois dernier de restituer les assiettes industrielles attribuées pour des projets d'investissement jamais réalisés. Cet exemple confirme la nécessité d'une réflexion profonde sur la méthode idéale pour la relance de l'industrie. Le président de la République a fourni une esquisse de ce travail. Pour lui, il est nécessaire d'associer les opérateurs économiques et leurs représentants dans la promotion de l'investissement.

Mohamed Bacha, le nouveau ministre de l'Industrie, a, de son côté, dévoilé les priorités de son secteur. Il s'est dit pour la promotion de l'investissement local et étranger. Une tâche qui se concrétisera par une amélioration du climat des affaires.

M. Bacha pense qu'il est primordial d'asseoir les bases d'une industrie *« forte et solide »* à travers une diversification industrielle. Concrètement, le ministre a parlé de la création d'une base opérationnelle, laquelle permettra de procéder à l'élaboration des plans en vue d'organiser les systèmes industriel et informatique.

La ressource humaine aura, elle aussi, sa place dans cette stratégie de relance de l'économie nationale. Par ailleurs, il est à noter que la révision des aspects réglementaires de l'investissement, notamment la règle 51/49 et le Code des investissements, a été bien accueillie par les opérateurs économiques. Une action perçue comme un signal positif qui tend à privilégier l'accompagnement, le soutien et l'encouragement des initiatives créatrices de richesses et d'emplois■

S. B.

TOUFIK DRAOUCI DIFFUSION

TOUFIK DRAOUCI DIFFUSION

plus de 25 ans dans le domaine de la distribution des journaux et revues

adresse :maison de la presse TAHAR DJAOUT place 1er Mai Alger email draoucit@gmail.com téléphone

0557479643

CONCEPT: GROUPE GUERGUAOUI

Industrie pharmaceutique

Une question d'ordre réglementaire

Organisation. Le secteur de l'industrie pharmaceutique fait face depuis l'année 2017 à une certaine stagnation dans la production nationale en raison principalement d'une réglementation jugée obsolète en matière de production pharmaceutique.

Pour atteindre l'objectif stratégique de la sécurité sanitaire à travers une industrie pharmaceutique performante, l'Etat algérien a décidé la création du ministère de l'Industrie pharmaceutique à la faveur d'un remaniement ministériel survenu en juin 2020. Toutefois, selon les projections dans ce secteur névralgique, l'Algérie ambitionne de couvrir 70% de ses besoins en médicaments à partir de la production locale, avait déclaré le ministre de l'Industrie pharmaceutique, le docteur Lotfi Benbahmed, lors d'une sortie médiatique en 2020. Actuellement, on estime la couverture actuelle des besoins de notre pays en médicaments à environ 52%, d'après les propos du premier responsable du département ministériel de l'industrie pharmaceutique. Quant à la facture d'importation, le ministère de l'Industrie pharmaceutique envisage de réduire celle-ci à près d'un milliard d'euros à la fin de l'année en cours par rapport à 2019.

Une réglementation obsolète

Néanmoins, il s'avère que le secteur fait face depuis l'année 2017 à une certaine stagnation dans la production nationale en raison principalement d'une réglementation jugée obsolète en matière de production pharmaceutique. C'est pourquoi, dans l'analyse de l'état des lieux de l'industrie pharmaceutique, les experts ont identifié les points noirs de cet état de fait, dont principalement dans les démarches administratives, autrement dit la bureaucratie qui demeure l'ennemi n° 1 des investisseurs. A partir de ce constat négatif, les pouvoirs publics ont opté pour une nouvelle démarche pour libérer les opérateurs du joug des contraintes bureaucratiques. Ainsi, le décret exécutif n° 21-82 du 23 février 2021 relatif aux établissements pharmaceutiques et aux conditions de leur agrément a été publié dans le dernier numéro du *Journal officiel*. Ce dernier précise dans son article 6 les missions de l'établissement pharmaceutique.

L'établissement pharmaceutique de fabrication est chargé d'assurer l'activité de fabrication de produits pharmaceutiques et/ou de dispositifs médicaux en vue de leur vente aux établissements de distribution en gros, aux établissements publics, ou aux établissements d'exportation, ou de leur utilisation dans les études cliniques ou de bioéquivalence. L'établissement de fabrication peut se prêter, également, à l'activité de recherche et développement. La fabrication comprend l'ensemble des opérations couvrant l'achat des matières et des produits de départ, la production, le contrôle qualité, la libération des lots, le stockage et la vente des produits finis ou intermédiaires ainsi que les contrôles correspondants. La production comprend l'ensemble des opérations participant à la préparation d'un produit, depuis la réception des matières premières, en passant par leur transformation, leur conditionnement et leur reconditionnement, leur étiquetage et leur ré-étiquetage, jusqu'à l'obtention du produit fini.

Qui plus est, l'établissement pharmaceutique doit exploiter ou posséder la décision d'enregistrer le médicament ou la décision de certifier l'approvisionnement médical en Algérie, afin d'assurer l'abondance et la qualité du produit pharmaceutique et de la prescription médicale fabriquée localement ou importée. Avec la promulgation de ces nouveaux textes réglementaires, il est possible de lever aujourd'hui toutes ces contraintes, parce que des blocages existent déjà à notre niveau depuis quelques années pour tout ce qui a trait à l'enregistrement des médicaments pour l'export, les prix d'enregistrement, les délais

d'enregistrement, la forme galénique, soit tous les éléments réglementaires autour du produit. Désormais, les producteurs peuvent avoir accès à des décisions *« spécial exportation »* des médicaments, même pour ceux qui ne sont pas commercialisés chez nous, ceux qui sont hors nomenclature ou à des prix élevés sans passer par le comité de prix local. *« Nous disposons actuellement d'un tissus industriel avoisinant les 95 unités de production en Algérie qui devraient augmenter dans les prochaines années »,* a indiqué le ministre.

Qu'en est-il de la fabrication locale du vaccin Spoutnik V ?

Facile à dire, difficile à réaliser. Selon des industriels de la pharmacie, la fabrication de ce vaccin ne peut se faire qu'à la condition sine qua non de disposer d'installations de haute technologie, notamment des laboratoires de la quatrième échelle, alors qu'actuellement, notre pays n'en dispose d'aucun. Pour Noureddine Boudissa, directeur général d'Algerac (Organisme algérien d'accréditation), *« l'Algérie se retrouve confrontée à de réels défis techniques pour atteindre cet objectif stratégique compte tenu de l'absence d'installations spécialisées de ce type »*. Il a relevé, dans ce contexte, que les laboratoires existants ne sont même pas capables de certifier si la qualité des masques médicaux utilisés par nos concitoyens, aussi bien ceux importés que ceux produits localement, est conforme ou non aux normes exigées. Cela étant, nous sommes incapables de préserver la santé des Algériens particulièrement durant cette situation de crise sanitaire.

Par ailleurs, Boudissa a regretté le fait qu'une *« feuille de route a été élaborée en partenariat avec le ministère de la Santé pour accréditer des laboratoires destinés à certifier les produits pharmaceutiques, mais qui n'a pas été mise en œuvre »*. Ce même responsable a réitéré, par ailleurs, la disponibilité de l'organisme qu'il dirige à relancer les activités tracées avec ce département ministériel et œuvrer également avec l'Institut Pasteur, ainsi que l'Agence nationale des produits pharmaceutiques pour accréditer leurs installations.

L'ambition de voir notre pays procéder à l'exportation et à engranger, par là-même, des recettes en devises est, elle aussi, remise en cause. Pour rappel, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, avait annoncé récemment que *« le vaccin Spoutnik V sera produit en Algérie et que sa fabrication se fera dans deux mois si la matière première est disponible »*. Dans ce contexte, pour ce qui est de l'industrie pharmaceutique, le président de la République a ordonné *« la poursuite des contacts avec le partenaire russe pour faire aboutir le projet de production du vaccin Spoutnik V en Algérie dans les plus brefs délais »*.

Un dossier qui, faut-il le rappeler, a connu un certain cafouillage de la part du département ministériel de Benbahmed, avançant une durée de deux mois seulement pour produire le vaccin russe localement, annonçant au passage qu'une usine va être construite à Constantine pour en assurer la production. Donc, cela suppose que la durée va être nettement plus longue pour prétendre au premier lot de vaccins made in Algeria. Par ailleurs, le chef de l'Etat a exigé l'accélération des procédures de soutien à l'investissement dans l'industrie pharmaceutique afin de réaliser les objectifs de réduire les importations de ces produits d'au moins 400 millions de dollars d'ici fin 2021 et de s'orienter vers l'exportation. Du reste, les professionnels de l'industrie pharmaceutique ont affiché leurs ambitions pour une restructuration efficace de ce secteur. A ce titre, l'Association nationale des pharmaciens algériens (Anpha) a plaidé pour *« une restructuration du secteur du médicament à travers une approche inclusive basée sur la concertation qui associe tous les professionnels du secteur »*, selon un communiqué de l'Association■

K. R.

Carton rouge

Peut-on encore acheter une voiture sans se ruiner ?

Mirage. L'onde de choc produite par le scandale dit du *« montage CKD-SKD »* a fini par mettre au tapis le secteur de l'automobile en Algérie, tant sur le segment de l'industrie que celui de l'importation. La justice, qui a révélé l'ampleur des montants de financement et autres crédits accordés par l'Etat aux constructeurs, ainsi que les facilitations fiscales dont ils ont pu bénéficier, a en parallèle mis à nu tous les dysfonctionnements et les failles du système et de la *« nébuleuse Bouchouareb »*. Car, à défaut d'avoir fait naître une vraie industrie automobile nationale, celui-ci a consacré les pratiques de corruption, les passe-droits et le népotisme dans un domaine où le pays ne compte plus le nombre d'années à rattraper.

Par Kheïreddine Batache

Décidément, nous ne sommes toujours pas sortis de l'auberge dans le dossier de l'automobile ! L'Algérie, qui a beaucoup mais mal investi afin de voir enfin un véhicule estampillé Made in Algeria n'est pas au bout de ses mauvaises surprises. Des années après l'installation des premières usines de montage automobile en kits CKD-SKD (Completely Knocked Down et Semi Knocked Down), les résultats de cette stratégie défaillante nous font encore mal à la tête. Car au bout du tunnel, c'est la conjecture de Syracuse qui prévaut : un énième retour à la case départ et zéro taux d'intégration.

Les oligarques, qui ont trusté cette activité, et dont la majorité est en prison, n'ont laissé derrière eux qu'un champ de ruines et des centaines de salariés sans avenir certain. A l'horizon, point de transfert technologique ni de tissu économique ! En attendant de faire le bilan complet de cette véritable tragédie grecque, notamment après la décision prise en 2019 par le ministère de l'Industrie et des Mines de plafonner, de façon unilatérale et rétroactive, les importations de collections SKD/CKD à 2 milliards de dollars, suivie, en 2020, de l'annulation pure et dure du régime préférentiel pour l'importation de ces lots pour le montage de véhicules, l'État, ne sachant plus à quel saint se vouer, s'en remet à l'importation de véhicules neufs pour combler les besoins du marché national, estimés à quelque 200.000 unités par an.

La malédiction du *« cahier des charges »*

Qu'à cela ne tienne, l'ancien ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali, décide de prendre les choses en main, et annonce, en 2020, la publication d'un nouveau cahier des charges relatif aux activités de montage et d'importation de véhicules neufs, mais également d'occasion sous la formule vulgairement appelée *« moins de 3 ans »*.

Et puisque chat échaudé craint l'eau froide... Aït Ali expliquera, par la suite, qu'il ne s'agira pas d'un simple lifiting ! Les mesures introduites par le nouveau texte visent à mettre en place un marché automobile qui profite à la majorité et non pas à faire plaisir à des concessionnaires. Il reconnaîtra indirectement que ces mesures sont *« contraignantes »*, et qu'*« il faudra avoir les reins solides »* pour se lancer dans l'aventure. *« Personne n'est, toutefois, dans l'obligation de s'engager dans cette activité »,* ajoutera le ministre de l'Industrie. C'est le début d'une longue séquence faite d'annonces tous azimuts et de déclarations à l'emporte-pièce, autour de la promulgation du nouveau texte de loi qui régira l'industrie automobile nationale.

Un premier *« couac »* dans l'affaire des véhicules moins de 3 ans intervient très vite et finit par brouiller toutes les pistes. Cette mesure, ressortie du placard par le gouvernement Bedoui puis adoptée et consacrée par la Loi de finances 2020, faut-il le rappeler, tarde à entrer en vigueur. Et pour cause, l'ancien ministre de l'Industrie, auparavant favorable à l'importation de ce type de véhicules, affiche, désormais, certaines réticences à ce sujet. *« On ne va pas débourser l'argent qui nous reste dans l'importation de voitures de moins de trois ans. L'Algérie est aujourd'hui dans une phase de projection pour mettre en place une industrie automobile »,* expliquera-t-il.

Et Alors que les contours du fameux cahier des charges promis par Aït Ali tardent à se dessiner malgré les injonctions du président de la République, le marché réagit négativement face aux tergiversations du département de l'Industrie. Une pénurie de voitures neuves voit le jour en Algérie. Elle est rapidement exacerbée par le double choc de la pandémie Covid-19 et de la dépréciation monétaire. Mais à la suite d'une énième relance du chef de l'État, le sésame d'Aït Ali sera finalement promulgué au mois d'août 2020, pour un budget global de 2 milliards de dollars octroyé à cette activité. La mesure d'importation de véhicules d'occasion sera, quant à elle, *« gelée »* pour un sinistre motif : *« absence de texte d'application ».*

Dans les grandes lignes du texte de loi relatif à l'activité d'importation de véhicules neufs, outre les spécificités techniques, financières et juridiques, figure l'obligation de soumettre une demande auprès du secrétariat technique d'un comité présidé par le ministre de l'Industrie ou son représentant pour l'obtention d'une autorisation provisoire.

Est exigé également, pour exercer cette activité, le fait que les importations se feront via des sociétés détenues entièrement par des Algériens résidents. Comme il sera procédé à la réinstauration des systèmes de quotas : *« L'importation de véhicules est soumise au régime des quotas, par marque de véhicules, dans le respect des critères de transparence »,* précise le décret qui ajoute que le concessionnaire *« ne peut prétendre qu'à un seul agrément de concessionnaire lui permettant d'exercer l'activité et représenter jusqu'à deux marques de véhicules sur le territoire ».*

Ledit décret ajoute également que *« le concessionnaire de véhicules neufs est tenu de s'approvisionner auprès d'un constructeur concédant ou d'une entité affiliée au constructeur concédant et s'engage à n'importer que les véhicules dont les marques sont portées dans le cahier des charges ».* Il stipule que le délai de livraison du véhicule au client ne doit pas dépasser les 45 jours pour l'automobile, remorque et semi-remorque et 90 jours pour l'engin roulant.

A quand l'entrée de véhicules neufs sur le marché ?

Après de longs mois d'attente, c'est la fin du suspense ! Une première salve de neuf autorisations temporaires d'importation de voitures ont été accordées, toutefois, sans que l'identité des bénéficiaires ne soit dévoilée à

l'opinion publique, qui ne manquera pas de s'en offusquer.

Lors d'une conférence de presse animée en marge d'une récente visite de travail dans la wilaya de Guelma, le désormais ancien ministre avait indiqué que *« l'opération de réception des dossiers des postulants à l'importation de voitures n'a pas été limitée dans le temps, ni par un nombre donné de concessionnaires »,* ajoutant que *« l'opération reste ouverte à tous ceux capables d'honorer les conditions organisationnelles liées à cette activité »* .

Aït Ali déclarera également que ceux qui obtiennent ces autorisations temporaires sont tenus de présenter des dossiers de base pour obtenir, dans une seconde phase, l'agrément final leur permettant d'importer les voitures, ajoutant qu'il n'était pas possible d'imposer aux concessionnaires *« une date fixe »* pour apporter les voitures qui se fera, a-t-il noté, en fonction des capacités financières et des relations de chaque concessionnaire avec le constructeur qu'il représente.

Malheureusement, les remous du dossier automobile et les critiques de la presse finiront par avoir raison de la ténacité de Ferhat Aït Ali, mais aussi de son entêtement à maintenir une gestion des affaires par la loi du silence. Et à défaut d'avoir des voitures neuves à acheter, c'est un nouveau ministre de l'Industrie que les Algériens auront, suite au dernier remaniement gouvernemental décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en février dernier.

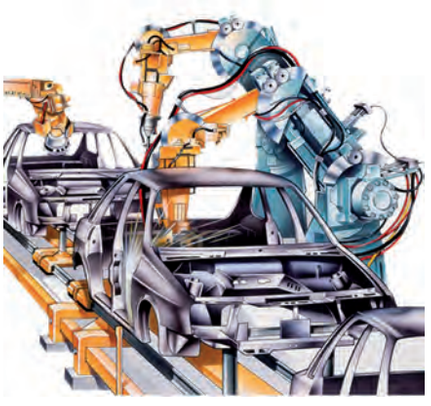

Mohamed Bacha, qui hérite du portefeuille de l'Industrie, aura la lourde tâche de terminer le travail commencé par son prédécesseur. Mais l'annonce par le chef de l'État de l'instauration prochaine d'une nouvelle formation gouvernementale, issue des résultats du scrutin législatif qui s'annonce imminent, fait craindre un coup d'arrêt supplémentaire pour les plus optimistes parmi les observateurs, au moment où d'autres annoncent déjà une année blanche, compte tenu de la complexité des étapes à franchir.

Quand une voiture d'occasion coûte plus cher qu'une voiture neuve

Conséquence de ce casse-tête chinois, la pénurie de véhicules s'installe en Algérie et cristallise la fragilité économique du pays, foudroyé par les conséquences de la pandémie Covid-19. Une situation quasi inédite, qui redistribue les cartes du marché, confronté à un changement de paradigme qui s'est opéré dans la règle de l'offre et de la demande. Un phénomène.

Les prix des voitures d'occasion s'emballent et dorénavant, une voiture d'occasion coûtera plus cher qu'une neuve. Ce phénomène n'a pas manqué d'intriguer une des plus grandes institutions de presse économique en Grande- Bretagne, le magazine *The Economist,* qui s'est penché sur ce dilemme ! Sur les rares marchés maintenus ouverts par les autorités sanitaires du pays, la hausse des prix est conséquente. Elle est comprise entre 15 et 35% pour certains modèles qui ont la cote auprès des consommateurs algériens, à l'image de la Renault Symbole qui se négocie à prix d'or, la Seat Ibiza, la Skoda Fabia ou encore la Hyundai grand i10. Une fois n'est pas coutume, les utilitaires ont été quelque peu épargnés par cette inflation, du fait de la stagnation de l'activité commerciale.

A court d'alternatives, les Algériens se rabattent, à leur corps défendant, sur le marché de l'occasion, et autres filières d'importations, notamment celle proposant des voitures neuves importées avec la fameuse licence Moudjahidine, laquelle offre à ses détenteurs des avantages fiscaux considérables.

Selon les observateurs, la réouverture du marché de Tidjelabine (Boumerdès), le 6 mars dernier, devrait diminuer la pression et provoquer une déflation. La capacité de cet espace, dont la création remonte à 1985, est estimée à 3.000 véhicules.

Dans tous les cas, et en l'absence de toute régulation, le consommateur laisse des plumes à la faveur de toute transaction. Livré à lui-même, il ne bénéficie ni de service après-vente ni de garantie. Aussi anecdotique soit-elle, la prise en main de ce dossier par Mohamed Bacha enclenchera-t-elle une répartition plus appropriée des responsabilités dans une activité qui n'a que trop souffert de bricolage... ?

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

ABONNEZ-VOUS

Oui, je désire m'abonner à la revue *L'ACTUEL* pour 11 numéros au prix de :

☐ Algérie : **2 750,07 DA** **(dont 900 DA frais d'envoi)** ☐ Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale : .....

Personne à contacter : ..... e-mail : .....

Activité ou profession : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Date : .....

Signature et cachet

Nombre d'exemplaires ☐

Ci-joint mon réglement :

☐ par chèque bancaire à l'ordre de : **LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES**

☐ par virement bancaire : BADR Chéraga Compte n° : 00300634000087330089

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - Alger
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
e-mail : redac@actuel-dz.com

Fonds d'investissement

L'Algérie passe à l'action

Diversification. La mise en place du Fonds algérien d'investissement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du président de la République et du plan d'action du gouvernement dans le domaine de l'accompagnement des investisseurs et opérateurs économiques.

Le rôle des fonds d'investissement dans le développement d'une entreprise devient très important au moment où l'Algérie cherche à diversifier ses sources financières après la chute du prix du pétrole. Ainsi, cet outil est pris en considération par les pouvoirs publics, sachant que les fonds d'investissement interviennent à différents moments du développement d'une entreprise. Ils sont souvent spécialisés dans un secteur. Les fonds d'investissements ont pour but de placer leur argent dans des entreprises/sociétés qui en font la demande afin d'en tirer des bénéfices.

Pour mieux répondre à leurs clients, les fonds d'investissement se sont spécialisés dans les différentes phases de développement d'une entreprise. On trouve, ainsi, des fonds de capital-risque qui investissent des fonds dans les entreprises en phase de création, des fonds de développement qui permettent de financer le développement d'une activité sur un nouveau secteur géographique, via un nouveau produit. C'est dans cet esprit que le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a procédé, dernièrement, au lancement officiel du Fonds algérien d'investissement. Ce dernier est le fruit d'une collaboration entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Banque extérieure d'Algérie (BEA). Le nouveau Fonds d'investissement est doté de 11 milliards de dinars.

La mise en place de ce Fonds s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du président de la République et du plan d'action du gouvernement dans le domaine de l'accompagnement des investisseurs et opérateurs économiques. Ce Fonds est une traduction concrète du travail du ministère des Finances pour développer et diversifier les outils de financement de l'économie nationale.

Le but du Fonds étant, entre autres, d'obtenir des parts dans le capital des entreprises, expliquant que le Fonds d'investissement permettra la réalisation du double objectif d'une offre ciblée aux petites et moyennes entreprises, dans le but de répondre aux besoins exprimés.

Il s'agit aussi de valoriser ses investissements, ce qui lui permet d'augmenter la capacité de levier des établissements bancaires, sachant que les petites et moyennes entreprises souffrent souvent d'un manque de capital. Il faut savoir que l'univers des fonds d'investissement est vaste et varié. A l'heure actuelle, il existe plusieurs dizaines de fonds sur le marché. Chacun d'eux possède un univers d'investissement spécifique qui dépend le plus souvent de sa stratégie, c'est-à-dire du stade de développement des entreprises dans lesquelles il investit (start-up, PME, ETI…), du montant de financement recherché, voire du secteur d'activité, selon Raise.com.

Le métier d'un fonds d'investissement consiste à collecter des fonds auprès de souscripteurs (des institutionnels ou des particuliers) et à les investir en prenant des parts de capital d'entreprises. Il revend ensuite les parts quelques années plus tard avec l'objectif d'en retirer une plus-value qui sera redistribuée aux souscripteurs.

Chaque fonds vise un objectif risque/rendement qui lui est propre. Par exemple, un fonds spécialisé dans le financement de start-up réalise des investissements risqués et attend, donc, un retour sur investissement plus élevé que les autres types de fonds■

F. A.

Paiement électronique

Quel bilan après quelques années de son lancement ?

Encourageant. Le ministère de la Poste et des Télécommunications a affirmé, dans un récent bilan, que les opérations effectuées via la plateforme d'Algérie Poste ont progressé de 406% avec un nombre d'opérations dépassant les 3,3 millions. Un chiffre qui montre également une évolution notable de l'utilisation de la carte bancaire et des paiements électroniques.

Introduit depuis 2016 comme nouveau mode de paiement, le e-paiement a beaucoup profité de la période pandémique qu'a connue l'Algérie, à l'instar, d'ailleurs, de tous les pays de la planète.

Les derniers chiffres communiqués par les organismes chargés de la gestion des opérations de paiement électronique et à distance reflètent cette évolution positive. C'est un saut qualitatif à inscrire sur le registre des avancées de l'économie nationale. Toutefois, les spécialistes jugent que ce saut quantitatif est en deçà du potentiel, et des efforts doivent être consentis afin de pouvoir instaurer les nouveaux modes de paiement et alléger le poids sur les différents compartiments économiques.

Quel est, donc, le bilan de ces quatre dernières années ? Les derniers chiffres du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE monétique) montrent une croissance positive depuis 2019 avec un montant total de 503.870.361 dinars. Évidemment, les transactions par internet ne sont autorisées qu'aux grands facturiers (Télécom, eau/électricité et assurances) avant 2018. En 2020, les chiffres ont explosé tous les compteurs.

Un montant total de 5 milliards 400 millions de dinars a été enregistré. Cette somme est concrétisée grâce aux 4 millions et demi d'opérations traitées dans la vente de biens, les prestations de services, les services administratifs en plus des grands facturiers. Pour l'année en cours, les chiffres du mois de janvier renseignent sur la tendance haussière qui se confirme. Plus de 630 opérations ont été déjà traitées pour un montant de plus de 700 millions de dinars. Toutefois, il ne faudrait pas occulter la prédominance des transactions dans les télécoms qui se taillent la part du lion avec plus de 500.000 opérations. Le parent pauvre du paiement n'est autre que la vente de biens avec seulement 34 opérations pour le mois de janvier.

Le secteur de la vente des biens peut, néanmoins, devenir la locomotive du secteur dans quelques années. Selon GIE monétique, quelque 76 Web marchands sont déjà adhérents au système de paiement sur internet par carte interbancaire.

Pour sa part, le ministère de la Poste et des Télécommunications a affirmé, dans un récent bilan, que les opérations effectuées via la plateforme d'Algérie Poste ont progressé de 406% avec un nombre d'opérations dépassant les 3,3 millions. Un chiffre qui montre également une évolution notable de l'utilisation de la carte bancaire et des paiements électroniques.

Ces nouveaux modes de paiement peuvent contribuer à l'éradication de la culture du cash dans l'économie nationale. Toutefois, les spécialistes du secteur préconisent, pour ce faire, la facilitation de l'intégration à la plateforme de paiement, l'encouragement des commerçants à l'utilisation des TPE et la mise en place d'incitations fiscales et réglementaires en faveur du secteur du commerce. Une meilleure pédagogie permettra aussi aux consommateurs de mieux saisir la portée de l'utilisation de la carte bancaire■

S. B.

Regain de valeur des hydrocarbures

Le relâchement est interdit !

Volonté. Les situations confortables ne doivent plus donner lieu à des dépenses inutiles qui affaiblissent la structure économique du pays qui est déjà fragilisée par son caractère social, même si c'est au profit d'une paix sociale qui restera toujours précaire.

La conjoncture vécue par l'Algérie durant toute l'année 2020, marquée par la crise pétrolière, semble se dissiper au fur et à mesure du développement des évènements en ce premier trimestre de 2021. La chute vertigineuse des prix du pétrole a complètement déstructuré les calculs économiques, autant pour les pays producteurs et exportateurs que pour ceux qui en sont les grands acheteurs. Le fait que toutes les prévisions de la Loi de finances pour l'année 2020 ont été établies sur la base de 50 dollars le baril de pétrole laisse deviner, par un simple calcul, l'ampleur de la surprise qui a pris au dépourvu l'ensemble de la classe gouvernante.

Pour l'Algérie en tout cas, la barre des 65 dollars, atteinte au mois de février dernier, aura été un point de soulagement pour les autorités afin que le déficit budgétaire creusé suite à la chute sus-citée soit comblé un tant soit peu. Un déficit qui, rappelons-le, risque de durer pour quelques années, dans le meilleur des cas, et qui peut devenir structurel en cas du maintien du cap actuel de la tendance économique, agrémentée des fluctuations des prix du pétrole sur un marché à la tendance instable.

Aujourd'hui, la tendance positive de l'évolution des prix du pétrole au niveau international, ainsi que les concertations des pays membres de l'Opep sur la nécessité du maintien de ce cap, par la régulation des niveaux de la production, permettent d'entrevoir que la crise est quelque peu dépassée, à condition que les niveaux de production se stabilisent et que la fin de la vague de froid qui frappe les Etats-Unis, en ce moment, ne participe pas à une nouvelle déstabilisation.

Dans ce sillage, et si l'espoir est permis pour les finances du pays de prendre un souffle, il y a lieu de tenir compte du fait que le pays s'est engagé dans la voie de la diversification des sources de ses recettes, et la tendance devrait se poursuivre pour le reste. Seulement, il est à craindre que le réflexe de déviation de cette tendance se manifeste, du fait de la constatation d'une amélioration quelconque.

Des appréhensions en vue

Bien que la tendance apparente de la transition économique semble être un engagement des pouvoirs publics, l'un des schémas probables est celui du ralentissement de cette tendance. Pis encore, cette tendance pourrait entraver le développement tant souhaité pour plusieurs secteurs.

L'industrie risquerait, par exemple, de connaître une stagnation de sa relance,

du fait de la relance de l'exportation des hydrocarbures pour la récupération rapide des pertes et des déficits engendrés par la chute de leurs prix lors des mois de crise. Cela s'avère plutôt vrai alors que le pays tente de se réapproprier une industrie qui y est intimement rattachée : celle de la pétrochimie.

Le domaine de l'énergie pourrait connaître, lui aussi, le même degré de stagnation, et même au-delà. Le ralentissement de la cadence de la transition énergétique peut avoir des répercussions sur un grand éventail de domaines, et de façon directe, du fait de la favorisation de la consommation des réserves énergétiques traditionnellement à la portée (gaz, pétrole, carburants…), au détriment des énergies renouvelables, qui sont actuellement en perspective dans le viseur de l'Etat.

Presque tous les domaines ne sont pas exclus de ce modèle à risque, qui peut surgir conséquemment à la reprise du modèle économique algérien traditionnel, du fait du relâchement lié à la remontée des prix de la première source de financement de l'économie. Ce qui est à craindre, à ce moment-là, ce n'est pas seulement la déviation de la trajectoire du renouveau, en revenant aux pratiques courantes actuelles, mais c'est aussi le retour au rythme de dépenses effrénées avec, comme résultante, le puisement des ressources financières de l'Etat, à la faveur de l'accalmie sociale et de la préservation d'un certain niveau de vie pour les citoyens, au détriment du vrai développement tant souhaité par tous. Si aujourd'hui l'Etat s'est fixé comme ligne d'objectif de revoir son statut d'*« Etat social »,* en procédant à la réorganisation des dépenses liées à la subvention de certains produits considérés comme de *« première nécessité »*, il y a fort à craindre que l'idée s'effrite au fur et à mesure de l'augmentation des prix et des revenus issus en faveur du maintien ou de l'augmentation de ces dépenses de subventions. Le maintien des dépenses publiques liées au fonctionnement des différents départements administratifs, qui se trouvent aujourd'hui sous le coup de la restriction budgétaire, est une autre éventualité à prévoir. Elles auraient pour argument l'amélioration du service public, ainsi que le maintien des niveaux des salaires des travailleurs de la fonction publique et des entreprises étatiques, qui sont actuellement en surnombre.

A travers tous ces exemples, dont la probabilité de réalisation reste importante, au vu des comportements dépensiers ancrés dans les habitudes des teneurs de décision, l'attention est attirée par la nécessité de maintenir le cap actuel qui, suivant la version officielle, tend vers la lutte contre toutes les formes de gaspillage, qu'elles soient nées du fait de l'incompétence, de la négligence ou de la malversation.

Rationaliser les dépenses, une priorité

Le soulagement des finances, par l'augmentation des prix des hydrocarbures, ne doit profiter qu'au redoublement des efforts d'économie et de rationalisation des dépenses, ainsi que pour l'investissement dans le sens du développement durable. De ce fait, l'investissement principal n'est autre que celui qui verse dans le développement humain et de libération des compétences et de l'entreprenariat. L'idée est d'orienter les investissements dans la voie de la recherche et du développement qui naît des compétences algériennes, au lieu qu'ils soient importés sous forme de produits finis et de services sans aucune intégration permettant de comptabiliser de la valeur ajoutée créée. Au passage, si les infrastructures ont leur part dans la participation au développement souhaité, la priorisation des projets est à établir dans le sens de la rentabilité, que celle-ci soit directe ou indirecte.

Les infrastructures de transport qui permettent de faire joindre les quatre coins de l'Algérie doivent constituer la première priorité. Chemins de fers, autoroutes, aéroport, dans le sens du développement des secteurs phares : agriculture, industrie avec tous ses segments, en particulier ceux de la transformation, mines, tourisme et autres services connexes…

Les situations confortables ne doivent plus donner lieu à des dépenses inutiles qui affaiblissent la structure économique du pays, qui est déjà fragilisée par son caractère social, même si c'est au profit d'une paix sociale qui restera toujours précaire. Si le besoin s'exprime pour une partie sociale des dépenses, il doit faire l'objet d'une rationalisation dans le sens de la priorisation et du ciblage au cas par cas.

Espérant que cette contribution connaisse une volonté politique concomitante et allant dans le même sens. Il y a espoir qu'avec le projet de la nouvelle Algérie tant évoqué par les premiers décideurs du pays, les choses connaissent une amélioration dans le sens du développement durable■

A. A. B.

Les prix du pétrole reprennent des couleurs

Remontée conjoncturelle ou amélioration durable ?

Espoir. Des observateurs jugent que la remontée des prix poussera certains pays à chercher à porter leurs niveaux de production plus haut. Autrement dit, la discipline constatée depuis quelques mois par les membres de l'Opep risque de s'estomper, ce qui induira indubitablement une offre étoffée et des prix en baisse.

Après une année noire pour le pétrole, les prix du brut ont repris des couleurs depuis l'automne de l'année écoulée. C'était une bouffée d'oxygène pour de nombreux pays producteurs, mais aussi pour le marché qui a tant souffert durant les mois du confinement. Cette reprise des prix est le résultat des efforts de l'Opep, notamment. Mais pas seulement. Il y a aussi l'amélioration des principaux indicateurs de l'économie mondiale et, par ricochet, une augmentation de la demande sur l'or noir.

Le marché respire certes, mais des interrogations persistent quant à la durabilité du raffermissement des prix. En d'autres termes, le marché pétrolier traverse régulièrement des phases haussières et baissières. Les facteurs géopolitiques, la demande, ainsi que les niveaux d'offres sont responsables de ces fluctuations. Pour la situation actuelle, il est évident que la crise sanitaire a pesé de tout son poids dans le déséquilibre constaté au niveau mondial. Donc, les plus optimistes affirment que la Covid-19 n'était qu'un petit nuage d'été. Les voyants commencent, désormais, à virer au vert, et le marché se maintiendra à des niveaux acceptables. D'autant plus que la demande chinoise commence à prendre de la vigueur et les campagnes de vaccination contre la Covid-19 gagnent du terrain à travers la planète. Des signes qui ne trompent pas. Néanmoins, des voix relativisent cet optimisme, et pour cause.

Des observateurs jugent ainsi que la remontée des prix poussera certains pays à chercher à porter leurs niveaux de production plus haut. Autrement dit, la discipline constatée depuis quelques mois par les membres de l'Opep risque de s'estomper, ce qui induira indubitablement une offre étoffée et des prix en baisse.

Des analystes estiment, d'ailleurs, que l'un des pays envisageant une hausse de leur production n'est autre que la Russie. En face, l'Arabie saoudite cherche actuellement à garder les données actuelles pour quelques mois supplémentaires. Le probable retour de l'Iran sur le marché après les changements intervenus au sein de l'Administration américaine risque aussi de soutenir davantage l'offre sur le marché. Les conséquences de l'arrivée du pétrole iranien sont connues.

Les membres de l'Opep qui se réunissent en ce début du mois de mars devraient ainsi trouver le meilleur moyen de couper la poire en deux. Maintenir un prix équilibré et arranger les affaires des pays exportateurs, mais aussi pouvoir ajuster l'offre sur le marché pour accompagner la reprise de l'économie mondiale qui commence tout juste à sortir la tête de l'eau■

B. S.

"LIFTAL, qualité et sécurité garanties"

Levage, manutention & protection antichute.

Safetytools, vérins hydrauliques & produits industriels

Adresse : Haï Mekhadma
(à côté de Dar El Moualem)
B.P 862 Ouargla 30 000 - Algérie
Tél. : +213 (0) 29 71 65 42 /44
Fax : +213 (0) 29 71 97 31
Mob. : 0770 94 28 39
e-mail : liftal.sarl@gmail.com
liftal_sling@yahoo.fr
Site web : www.liftal-sling.com

TÜVRheinland ZERTIFIZIERT
ISO 9001:2015 Management System
www.tuv.com ID 9108649708

Entretien avec Francis Perrin, directeur de recherche à l'Iris (Paris) :

« Le pétrole est une statue qui n'est pas facile à déboulonner »

Affirmant que 2020 était *« très difficile »* pour le secteur pétrolier avec une baisse de 9% environ de la consommation pétrolière mondiale, Francis Perrin, directeur de recherche à l'Iris (Paris) et chercheur associé également au Policy Center for the New South (PCNS, Rabat), relève que pour l'année en cours, un élément géopolitique s'annonce important, à savoir la négociation autour du programme nucléaire de l'Iran et l'éventuel accord entre Washington et Téhéran.

De l'Algérie, le spécialiste indique que la réussite de la politique énergétique de notre pays est, entre autres, tributaire d'une *« grande stabilité politique, une forte mobilisation des forces politiques, économiques et sociales autour de priorités largement partagées et un cadre très incitatif pour les investissements publics et privés, nationaux et étrangers »*.

Propos recueillis par Merzouk IRNATENE

L'ACTUEL : L'année 2020 était une sorte d'*« uppercut »* à l'industrie pétrolière. Si l'or noir ne sera pas définitivement enterré, risque-t-il de perdre la cote dans le nouveau paradigme énergétique mondial ?

Francis Perrin : Le nouveau paradigme énergétique mondial ne découle pas de la pandémie de Covid-19 depuis le début 2020 mais de la montée en puissance de la contrainte climatique, en particulier depuis la signature de l'Accord de Paris à la fin de la COP 21 en décembre 2015. Dans cette nouvelle donne, les énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz naturel) sont sur la sellette, le charbon tout particulièrement. Progressivement, la part du pétrole sur le marché énergétique mondial va diminuer, mais il convient de souligner que cette tendance est déjà à l'œuvre depuis quelque temps.

Cela dit, le pétrole est une statue qui n'est pas facile à déboulonner du fait de son poids énorme dans les transports routier, aérien et maritime ainsi que dans l'industrie pétrochimique ; des utilisations indispensables dans tous les pays du monde. Pour ce qui concerne 2020, cela a effectivement été une année très difficile pour le secteur pétrolier avec une baisse de 9% environ de la consommation pétrolière mondiale, une chute vertigineuse des prix du brut entre janvier et avril avant leur remontée à partir de mai dernier et des pertes colossales pour plusieurs grandes compagnies pétrolières.

Quels sont les facteurs (donc les scenarii) géopolitiques qui peuvent tirer le marché pétrolier vers le haut ?

Le marché pétrolier ne se porte pas trop mal aujourd'hui. Le 23 février, le prix du Brent de la mer du Nord a retrouvé son niveau le plus élevé depuis le 8 janvier 2020, même si une partie de la hausse récente n'est pas durable car elle est liée à la vague de froid exceptionnelle aux Etats-Unis, notamment au Texas. En fin de journée à Londres, le cours du Brent était supérieur à $65 par baril. Sur le plan géopolitique, le point clé en 2021 sera la négociation autour du programme nucléaire de l'Iran. En cas d'accord entre Washington et Téhéran, l'Iran obtiendrait la levée ou la suspension d'une partie des sanctions économiques américaines, ce qui lui permettrait d'accroître rapidement sa production et ses exportations pétrolières et aurait un impact baissier sur les cours de l'or noir. A l'inverse, si ces deux pays n'arrivent pas à s'entendre, cela pourrait pousser les prix du pétrole à la hausse. L'annonce par Téhéran qu'il pourrait porter le taux d'enrichissement de l'uranium à 60% est clairement un facteur de tension.

Toujours au Moyen-Orient, des tensions dans le Golfe, comme celles qui ont été enregistrées en 2019 (attaques contre des navires pétroliers - tankers -, détournement de tankers et attaques contre des installations pétrolières en Arabie saoudite) seraient aussi susceptibles de faire monter les prix du brut. Les attaques en Irak contre des bases dans lesquelles se trouve du personnel américain pourraient aussi déboucher sur un engrenage militaire qui aurait un impact haussier. Par ailleurs, plus vite la pandémie de Covid-19 reculera grâce aux vaccins, plus vite l'économie mondiale retrouvera le chemin de la croissance, ce qui entraînera inévitablement une hausse de la consommation pétrolière. Parmi les sujets clés, il y a aussi les projets de relance de l'économie américaine présentés par le président Joe Biden.

Celui-ci veut obtenir du Congrès américain l'adoption d'un plan de $1.900 milliards. C'est très important car les Etats-Unis représentent, à eux seuls, 20% de la consommation mondiale de pétrole, et ce qui sera décidé à Washington aura un impact très significatif sur le marché pétrolier. L'ampleur de la croissance économique chinoise en 2021 pèsera aussi sur les équilibres pétroliers car la Chine est le second consommateur de pétrole après les Etats-Unis.

Les économies africaines exportatrices des combustibles risquent de déplorer une perte d'investissement dans des projets pétroliers allant jusqu'à 10 milliards de dollars, d'après une analyse de Wood Mackenzie, avec de nombreux projets-clés dépendant d'un prix du pétrole brut au seuil de rentabilité de plus de 45 dollars par baril. Fatal ? Ou les pays pétroliers du continent ont-ils des arguments à faire valoir pour s'en sortir ?

Le risque évoqué par Wood Mackenzie est bien réel. Dans un environnement aussi difficile, pour les raisons présentées ci-dessus, les compagnies pétrolières ont fortement réduit leurs investissements en 2020 et reporté des décisions sur le développement de nouveaux champs pétroliers et/ou gaziers. L'Afrique a, cependant, des atouts, à commencer par son potentiel en hydrocarbures, les nombreuses opportunités qu'elle peut offrir en matière d'exploration et de développement et des coûts de production souvent assez faibles. Mais dans un contexte assez délicat, des facteurs tels que la stabilité politique, la flexibilité fiscale, la visibilité pour les investisseurs et l'attractivité pèsent très lourd.

Dans une économie mondialisée, il y a forcément une concurrence de fait entre pays producteurs pour attirer les investisseurs. L'Afrique a des atouts mais elle doit jouer les bonnes cartes au bon moment.

Passer à une économie diversifiée sera pour les pays du Mena difficile, comme vous l'avez relevé à maintes reprises, et va demander quelques décennies. Comment l'Algérie qui, outre cette difficile transition, connaît une demande exponentielle en gaz naturel et en pétrole, tout en enregistrant un énorme retard dans le développement des énergies renouvelables, pourra-t-elle s'en sortir ?

L'Algérie est très dépendante des hydrocarbures et va le rester pendant pas mal de temps. Le pétrole et le gaz naturel représentent 94-95% des exportations du pays et cette proportion n'a malheureusement pas baissé depuis un bon moment. Les hydrocarbures restent également la source majeure des recettes budgétaires et leur impact sur la croissance économique nationale est important. La bonne gestion de ce secteur clé pour l'Algérie est donc cruciale dans les court, moyen et long termes.

La consommation nationale énergétique est en forte croissance et a atteint 67 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) en 2019, ce qui représentait 43% de la production commerciale d'énergie primaire du pays qui était de 157,4 Mtep au cours de la même année. Les exportations d'énergie, en l'occurrence d'hydrocarbures, étaient de 92 Mtep en 2019 et les importations d'énergie de 3,1 Mtep.

Outre les hydrocarbures, les orientations essentielles pour l'avenir à long terme sont connues depuis longtemps et ont pour nom le développement de la maîtrise de l'énergie, la montée en puissance de sources renouvelables et la diversification de l'économie. Cela prend du temps, c'est complexe et c'est coûteux mais c'est crucial.

Pour avancer le plus rapidement possible vers de tels objectifs, il faut une grande stabilité politique, une forte mobilisation des forces politiques, économiques et sociales autour de priorités largement partagées et un cadre très incitatif pour les investissements publics et privés, nationaux et étrangers. Ce sont des conditions essentielles.

Où, selon vous, l'Algérie réussira-elle : au sein ou en dehors de l'Opep ?

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a été créée en 1960 et elle compte aujourd'hui 13 pays membres, dont l'Algérie. L'Algérie est membre de l'Opep depuis 1969, soit neuf ans seulement après la création de cette Organisation et sept ans seulement après l'Indépendance. En plus de 50 ans, Alger y a joué un rôle important, notamment en termes de médiation au sein de l'Opep ou entre l'Opep et certains pays non-Opep, et ce rôle a souvent été reconnu par ses pairs.

Comme tout le monde pétrolier, l'Opep a essuyé une très forte bourrasque en 2020 mais elle a montré avec ses alliés au sein de l'Opep+ (23 pays, dont 13 de l'Opep et 10 pays non-Opep, dont la Russie) qu'elle gardait une bonne capacité de réaction avec l'accord historique de réduction de la production conclu le 12 avril 2020. Cet accord a fortement contribué au redressement des cours de l'or noir après leur effondrement entre janvier et avril l'an dernier.

L'Opep reste, donc, un acteur clé sur le marché pétrolier mondial. Comme nous l'avons vu, le pétrole et le gaz naturel feront encore partie de l'avenir de l'Algérie pendant longtemps. Certes, l'Opep ne s'occupe que de pétrole mais l'évolution des prix du pétrole a un fort impact sur celle des prix du gaz naturel. Il y a, donc, de très bonnes raisons pour que l'Algérie reste engagée dans la coopération avec d'autres pays producteurs au sein de l'Opep et de l'Opep+■

Ne subissez plus l'information économique

lisez juste l'essentiel

www.actuel-dz.com

Exportation de l'essence et du gasoil en 2020

Le vrai du faux

Explications. En plus de l'enregistrement d'un bilan global positif, cerise sur le gâteau, l'entreprise Sonatrach a réalisé des exportations, pour la 1re fois depuis la dernière décennie, de volumes d'essence et de gasoil, toutefois sans donner de précisions sur les quantités expédiées dans ce cadre.

En guise de réponse aux écrits du groupe américain Bloomberg, d'ailleurs jugés par le premier responsable de Sonatrach d'inexacts voire de malintentionnés, l'entreprise a rendu public un communiqué dans lequel elle a présenté le bilan de l'activité raffinage au terme de l'exercice 2020. Du reste, la première entreprise de l'industrie pétrolière d'Afrique a donné quelques chiffres concernant la production de quelques produits pétroliers, notamment l'augmentation de 7,4% des volumes de pétrole et de condensat traités par rapport à 2019, passant de 27,2 millions de tonnes à 29,1 millions de tonnes.

Le communiqué fait état également d'excellents résultats dans le domaine du raffinage qui a atteint d'excellents niveaux de production, en particulier grâce aux niveaux records de production de gasoil (9,5 millions de tonnes) et d'essence (3,4 millions de tonnes). Favorisée, notamment, par la montée en cadence de la raffinerie d'Alger, Sonatrach a cessé ses importations de gasoil depuis le mois de mars 2020 et des essences depuis le mois d'août de la même année, souligne la même source. Pour rappel, Sonatrach a cessé ses importations de gasoil depuis le mois de mars 2020 et de l'essence depuis le mois d'août de la même année. Cela étant dit, les performances de la Sonatrach sont le fruit d'une ferme reprise en main par les responsables, sinon comment expliquer de tels chiffres, le moins que l'on puisse dire très encourageants, puisque l'Algérie devait atteindre l'autosuffisance en 2020 et produire les excédents en produits essence destinés à l'exportation à partir de 2021.

Quant au gasoil, notre pays devrait poursuivre l'importation de ce type de carburant jusqu'à 2023, alors qu'il est prévu de procéder aux premières exportations au cours de l'année 2024, à la faveur de la mise en service de la raffinerie de Hassi Messaoud. Pour revenir aux pronostics à long terme de la production des hydrocarbures en Algérie, l'agence américaine avait indiqué que notre pays ne sera plus exportateur de pétrole d'ici dix ans.

La raison de cet *« après-pétrole »* s'expliquerait, selon la même source, par la croissance exponentielle de la consommation locale, pour laquelle de plus en plus de gaz et de pétrole lui sont consacrés et ce, au détriment de l'export. Ce rapport a aussitôt provoqué une réaction de l'ex-ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, qui a mis en cause les chiffres de Bloomberg.

Covid-19 et opérations

d'exportation de la Sonatrach

Cependant, en annonçant en grande pompe, dans un communiqué, que Sonatrach a exporté de l'essence et du gasoil en 2020 et ce, depuis une décennie, les rédacteurs du texte ont expliqué que cette performance de l'entreprise a été réalisée grâce aux excellents résultats obtenus dans le domaine du raffinage qui a atteint des niveaux très appréciables de production, en particulier grâce aux niveaux records de production de gasoil (9,5 millions de tonnes) et d'essence (3,4 millions de tonnes). Certes, il y a de quoi se réjouir sur ce plan surtout que cette opération d'exportation d'essence et de gasoil était attendue depuis plusieurs années maintenant.

Néanmoins, ce n'est pas l'avis de certains analystes qui ont une autre explication à cette affaire d'exportation de Sonatrach qui d'ailleurs tient la route selon un raisonnement logique. En effet, les spécialistes ont considéré que le fait que l'économie nationale a été frappée de plein fouet suite à l'avènement de la pandémie de la Covid-19 en 2020, il va sans dire que cela a pénalisé l'ensemble des activités industrielles et commerciales. Premier secteur, et pas des moindres, à subir les fâcheuses conséquences à cause des mesures du confinement est évidemment celui du transport, surtout terrestre et ferroviaire.

Le résultat de cette immobilisation de la majorité des 6.577.188 véhicules roulants en Algérie-dernier comptage de 2018 - a quand même permis de faire une économie dans la consommation de l'essence et du gasoil. N'empêche qu'il reste à estimer ce volume qui est resté en stock au niveau des raffineries du pays. Et d'après les spécialistes, ce sont ces volumes inutilisés qui ont fait l'objet d'opérations d'exportation par la Sonatrach.

2021, l'année de vérité

« Les projets de mise à niveau et de modernisation des raffineries permettront à l'Algérie d'exporter l'essence à partir de 2021 », a indiqué le directeur général de la raffinerie d'Alger, Hassen Boukhalfa. L'Algérie, qui a produit près de 2,7 millions de tonnes d'essence en 2019, a dû importer ce carburant pour satisfaire les besoins du marché national qui avoisine les 4 millions de tonnes, mais avec la montée en cadence des capacités des raffineries du Nord, qui ont fait ces dernières années l'objet de réhabilitation, le pays devait atteindre l'autosuffisance en 2020 et produire des excédents destinés à l'exportation à partir de 2021, a encore expliqué le même responsable.

Les capacités de production vont encore augmenter avec la mise en service de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud (Ouargla) en 2024, a précisé M. Boukhalfa à l'occasion de la cérémonie d'inauguration des nouvelles installations de la raffinerie d'Alger. Selon les prévisions de Sonatrach, l'Algérie devrait produire en 2026 environ 7 millions de tonnes, dont 2 millions de tonnes destinées aux marchés extérieurs, a-t-il ajouté. En 2019, la production de gasoil algérien a dépassé les 8,5 millions de tonnes, alors que sa consommation était de plus de 10 millions de tonnes■

A. A.

Exportation de gaz
L'Algérie fournit plus au sud de l'Europe

L'Algérie est devenue le premier fournisseur de gaz pour l'Italie, dépassant la Russie, habituellement leader sur le marché italien.

Selon la presse italienne, *« l'offre de gaz a enregistré un dépassement inhabituel de l'Algérie sur la Russie. C'est ce qui ressort du service mensuel sur l'offre et la demande de gaz de la Staffetta Quotidiana. Le gaz russe au plus bas depuis plus de 10 ans, +163% pour l'Algérie».*

L'Algérie a été également le principal fournisseur de gaz naturel de l'Espagne en janvier, avec un total de 15.349 GWh, soit 44,2% du total importé par l'Espagne. Elle a été suivie par la France, avec 10,6% du total, et le Nigeria avec 7,9%, selon les données de la Corporación de reservas estratégicas de productos petrolíferos (Cores), entité chargée de la sécurité énergétique, sous tutelle du ministère espagnol de la Transition écologique.

Selon les statistiques de Sonatrach, en 2020, l'Algérie a exporté vers l'Italie un volume de gaz de 14,8 milliards de mètres cubes, soit une progression de 12% par rapport à 2019■

Développement des énergies renouvelables

Les lobbies pétroliers à la manœuvre

Ténacité. Des experts nationaux et étrangers ont souvent dénoncé l'intervention des très forts lobbies pétroliers qui n'hésitent pas à bloquer toute initiative visant l'ouverture des portes aux investissements dans le domaine des énergies renouvelables, malgré que l'Algérie dispose d'énormes atouts énergétiques renouvelables (solaire, éolien, géothermique, etc.)

Par Abdessemed Rabah

Il doit falloir imposer une véritable volonté politique pour réussir la transition énergique en Algérie. Les enjeux sont colossaux. Les contraintes sont nombreuses malgré tous les efforts déployés dans ce sens par les pouvoirs publics, à commencer par la création d'un ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables. Depuis un certain nombre d'années, un nouveau mouvement anti-énergie renouvelable est né sous l'impulsion des puissantes compagnies pétrolières. Leur but, faire barrage par tous les moyens possibles et imaginaires pour empêcher toute possibilité de développement des énergies renouvelables, notamment dans les pays africains.

L'Algérie est d'ailleurs en tête des nations ciblées dans ce cadre. Du coup, des lobbies pétroliers ne ménagent aucun effort afin que les avantages (rétro commissions, surfacturations, ventes occultes, etc.) que leur offrent le commerce et l'industrie des hydrocarbures ne disparaissent pas à l'avenir. Des experts nationaux et étrangers ont souvent dénoncé l'intervention des très forts lobbies pétroliers qui n'hésitent pas à bloquer toute initiative visant l'ouverture des portes aux investissements dans le domaine des énergies renouvelables, malgré que l'Algérie dispose d'énormes atouts énergétiques renouvelables (solaire, éolien, géothermique, etc.). Cela étant, le moment est venu d'organiser la riposte et de s'organiser de manière à faire barrage à toute forme de lobbying mené par ces groupes d'intérêts ou d'influence qui ne reculent devant rien pour réaliser leurs desseins.

Vers la création de la première entreprise des énergies renouvelables

Toute chose a un début. Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a annoncé, tout récemment, qu'une entreprise de production et de distribution des énergies renouvelables *« analogique à Sonelgaz »* sera créée vers la fin du 1er trimestre de 2021. Chitour a indiqué que la création de cette entreprise se fera *« de concert entre le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables et celui de l'Industrie »*. Qui plus est, il a précisé que l'entreprise des énergies

renouvelables se chargeait de lancer les appels d'offres au niveau de dix wilayas, notamment dans les Hauts-Plateaux et les régions du Sud qui recèlent un grand potentiel solaire. Aussi, il s'agit de la création d'une station solaire qui *« pourrait coûter 800 millions de dollars, tout en permettant d'économiser 200 millions de m³ en gaz naturel ».* Il a expliqué que l'Algérie tendait à concrétiser cet objectif, à travers la création de partenariats gagnant-gagnant avec les pays jouissant d'une grande expérience en la matière, à l'instar de la Chine et de l'Allemagne.

La promotion du renouvelable est incontournable

« La modification du mode actuel de consommation d'énergie et la transition vers les énergies renouvelables de manière plus rationnelle et rationaliser les mécanismes de distribution d'énergie sont essentiellement les deux conditions sine qua non pour la réalisation de la sécurité énergétique en Algérie, car c'est une priorité absolue », c'est ce qu'a souligné l'ex-ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, à la faveur d'une rencontre à Alger entre le ministère de l'Énergie, ainsi que celui de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, et les directeurs du groupe de Sonelgaz. Attar, qui était accompagné du ministre de la Transition énergétique des énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a également déclaré que la modernisation de l'énergie électrique est devenue une nécessité urgente à la lumière de l'accélération étonnante des moyens technologiques utilisés dans la production, la distribution et l'investissement dans l'énergie.

En outre, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer la diversification des sources d'énergie, considérant qu'il est très important de garantir l'autosuffisance énergétique du pays sans mettre de pression sur les richesses fossiles, et de se concentrer sur les besoins intérieurs à long terme, au lieu de la rentabilité à l'exportation que l'Algérie a toujours recherché auparavant dans le secteur des hydrocarbures. Il a expliqué que la circonstance exceptionnelle qui marque le monde de nos jours pousse l'Algérie à suivre l'exemple des autres pays, pour réaliser la transformation énergétique, en cherchant pour de nouvelles ressources et même pour modifier les stratégies du secteur.

Du reste, Attar n'a pas manqué de mettre en exergue et de valoriser la création d'un ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables. Dans ce contexte, il a ajouté : *« Cette exigence nous dicte la gestion rationnelle des sources d'énergie, la distribution sûre de l'énergie, qui d'ailleurs est le principal moteur de toute croissance économique et s'appuie fortement sur les énergies renouvelables, tout en ayant une préférence pour les usages qui produisent richesse et opportunités ».*

Appuyant les déclarations de son collègue de l'Energie, Chems Eddine Chitour a mis le point sur l'importance de la relance du secteur énergétique et la rationalisation de la consommation pour préserver le stock d'électricité, ajoutant que la planification stratégique des grands projets d'énergie électrique doit passer par la rationalité et la rationalisation de la consommation■

Activité de raffinage

Les ambitions grandissantes de Sonatrach

Exploit. Alors que dans plusieurs pays, l'activité de raffinage pétrolier est en pleine turbulence, en Algérie, elle est au meilleur de sa forme et ce, grâce à la remise en production de la raffinerie d'Alger et à une demande soutenue.

L'activité de raffinage a pour mission essentielle l'exploitation et la gestion de l'outil de production du raffinage et de la pétrochimie pour répondre principalement à la demande du marché national en produits pétroliers. Selon le dernier bilan du groupe Sonatrach, des résultats satisfaisants au sein de son unité en charge du raffinage pétrolier ont été enregistrés pour le compte de l'exercice précédent. La production de gasoil a ainsi atteint un niveau record de 9,5 millions de tonnes et celle d'essence 3,4 millions de tonnes.

Par rapport à 2019, les volumes de pétrole et de condensats traités ont grimpé de 7,4%, passant de 27,2 millions de tonnes à 29,1 millions de tonnes. Ces excellents niveaux de production ont d'ailleurs permis au pays de mettre fin aux importations de gasoil depuis mars 2020 et à celles liées à l'essence depuis août.

Le groupe Sonatrach a même exporté, pour la première fois durant cette dernière décennie, de l'essence et du gasoil, au cours de l'exercice 2020. Selon les experts, cette embellie est surtout due à l'arrivée à pleine capacité de la raffinerie de Sidi R'zine d'Alger, qui faisait face à de nombreuses difficultés techniques. La nouvelle administration du secteur, qui a placé l'optimisation des performances au cœur de ses priorités, a ainsi mis les bouchées doubles pour régler le problème.

Autre effort du groupe Sonatrach, celui de la signature, en janvier dernier, d'un contrat avec un groupement composé de Tecnicas Reunidas (Espagne) et Samsung Engineering (Corée du Sud) pour la réalisation d'une raffinerie de pétrole brut à Hassi Messaoud. Cette nouvelle raffinerie vise essentiellement à renforcer la production nationale de carburants et lubrifiants pour répondre à la demande interne sur les moyen et long termes et dégager des volumes à l'export.

La nouvelle raffinerie produira sept produits principaux aux spécifications européennes Euro V : le propane (127.000 tonnes/an), le butane (180.000 tonnes/an), l'essence 95 (352.000 tonnes/an), l'essence 91 (1.373.000 tonnes/an), le kérosène (228.000 tonnes/an), le gasoil (2.659.000 tonnes/an) et le bitume (134.000 tonnes/an). D'un montant de 440.078.294.015 dinars (environ 3,7 milliards de dollars), le projet de la raffinerie comprendra la construction des unités Process, l'aire de stockage des charges et produits, la zone de torche, les utilités et les off-sites et les unités de traitement des effluents.

Ces exploits témoignent de la volonté de Sonatrach de poursuivre ses actions de modernisation, de mise à niveau et d'adaptation des processus aux avancées technologiques récentes, notamment des complexes de raffinage. Cette ambition est appuyée aussi par une série d'objectifs concernant toutes les activités du groupe, notamment l'aval des hydrocarbures, où elle vise la modernisation et le renforcement des capacités de raffinage existantes et la mise en place d'une réelle industrie pétrochimique performante, par la valorisation, l'optimisation et la transformation des matières premières en produits pétrochimiques■

F. A.

Production agricole

Quels débouchés sur le marché international ?

Mobilisation. Si les dattes algériennes restent un des produits phares qui s'exporte bien, il n'en demeure pas moins que d'autres produits made in Algeria commencent à séduire des consommateurs sur l'autre rive de la Méditerranée.

L'un des secteurs les plus dynamiques en Algérie est sans conteste l'agriculture. Il représente, selon les données officielles, quelque 12% du PIB national, soit une valeur de près de 30 milliards de dollars. Cette croissance non négligeable reste bridée par une série de handicaps qui freinent encore son évolution, dont la faible mécanisation et l'absence de connexions solides avec les secteurs de la transformation. La labellisation reste aussi un des atouts manquant aux produits agricoles algériens pour se faire une place au soleil.

Le secteur agricole a souvent connu des heures de gloire avec des périodes de surproduction et des récoltes parfois exceptionnelles. Une situation enregistrée dans de nombreuses filières. Mais faute de moyens de conservation ou de transformation, la production devient parfois victime de son succès.

Pour pallier aux faiblesses industrielles, il ne lui reste que l'exportation comme voie de salut. Dans ce domaine, il est vrai que les tentatives ne manquent pas et parfois les efforts payent. Dans ce sens, il convient de noter que de nombreux produits arrivent, tout de même, à se placer sur les marchés internationaux.

Si les dattes algériennes restent un des produits phares qui s'exporte bien, il n'en demeure pas moins que d'autres produits made in Algeria commencent à séduire des consommateurs sur l'autre rive de la Méditerranée.

L'exemple le plus récent a trait à la pomme de terre. Un produit qui sera cédé sur les étals en Espagne durant ce mois de mars. En effet, une quantité de 26 tonnes de ce tubercule a été déjà embarquée à destination de la péninsule ibérique et d'autres suivront à un rythme régulier.

Cet exemple montre que les capacités d'exportations sont réelles et peuvent être une source d'entrées conséquentes en devises. Les bilans dressés ces dernières années montrent que les exportations algériennes en produits agricoles varient d'année en année. Pour uniquement 2018, l'Algérie a réussi à exporter près de 100 millions d'euros. Le ministère de l'Agriculture s'est fixé l'objectif d'atteindre le montant de 500 millions d'euros dans les années à venir.

Toutefois, les exportateurs et les entreprises qui ont tenté des opérations d'exportations de produits agricoles ont été confrontés à certaines contraintes bureaucratiques techniques. Pour aplanir ces obstacles, ils revendiquent, notamment, des facilitations au niveau des ports et des aéroports ainsi que la mobilisation de moyens de stockage, de conservation et de transport afin d'éviter des pertes, notamment en ce qui concerne les produits périssables■

Salim B.

Approvisionnement en eau potable en 2030

50% des besoins seront assurés par le dessalement d'eau de mer

Urgence. En ce qui concerne l'origine des eaux utilisées, présentement, par les consommateurs, le premier responsable de l'Algérienne des eaux (ADE) a fait savoir que 51% proviennent des puits, 33% des barrages et 16% des stations de dessalement d'eau de mer.

L'eau source de conflit, source de paix. Les experts en climatologie s'accordent à dire que les fluctuations saisonnières du temps et du climat ont des impacts significatifs sur la vie de la population à travers l'agriculture, la sécurité alimentaire, la gestion des ressources en eau, la santé, les calamités naturelles et la dégradation de l'environnement. C'est pourquoi il est primordial de placer la question de l'eau au centre de toutes les préoccupations du développement national.

En Algérie, l'heure est à la recherche des alternatives appropriées pour faire face au stress hydrique, voire à la sécheresse qui est en train de se manifester de plus en plus ces dernières années par une raréfaction de la pluviométrie. Cependant, plus d'un milliard de m3 d'eau sont jetés annuellement dans la nature en Algérie.

Satisfaire les besoins en eau potable à court, moyen et long termes

La forte demande sur l'eau nécessite la recherche de solutions rapides et efficaces pour satisfaire les besoins de la population en cette denrée vitale. Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle stratégie sectorielle des ressources en eau, le paquet sera mis en particulier sur le dessalement d'eau de mer. Présentement, en ce qui concerne l'origine des eaux utilisées par les consommateurs, le premier responsable de l'Algérienne des eaux (ADE) a fait savoir que 51% proviennent des puits, 33% des barrages et 16% des stations de dessalement d'eau de mer. Il a également déclaré que son entreprise ambitionne à approvisionner 50% de la population algérienne à partir des stations de dessalement d'eau de mer à l'horizon 2030, alors qu'actuellement, 16% de l'eau potable utilisée par les citoyens proviennent du dessalement d'eau de mer, 33% sont puisés au sein des barrages et 51% des puits.

Aux yeux des décideurs, cette option est dictée par la rareté des pluies et le déficit en eau constaté dans le circuit d'approvisionnement des villes et villages qui a poussé ces derniers à

s'orienter vers le dessalement d'eau de mer, car c'est un moyen efficace de lutte contre le stress hydrique dans les régions qui sont exposées aux aléas climatiques, à l'image de l'Algérie. Selon lui, quatre stations de dessalement vont entrer en service incessamment à Fouka (Tipasa), El-Tarf, Béjaïa et Skikda. Donc, ces importants projets, dont la mise en service est prévue en 2021, permettront de satisfaire les besoins des citoyens en eau potable à court, moyen et long termes, et d'améliorer leurs conditions de vie et de contribuer au développement économique et social de leurs régions respectives.

Du reste, il faut noter qu'actuellement, le pays dispose de 11 unités de dessalement réparties sur 9 wilayas de la côte maritime, ayant une capacité de production totale de 2,1 millions de m^3/j d'eau dessalée. L'importance du programme de dessalement d'eau de mer en Algérie constitue une option stratégique retenue par le gouvernement pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable, notamment des villes côtières.

SIEE-Pollutec revient avec de nouvelles solutions technologiques

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire due à la Covid-19, les professionnels de l'eau pourront renouer avec le Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau (SIEE-Pollutec). La 16e édition de ce grand salon africain sur l'environnement aura lieu du 13 au 16 septembre 2021 au pavillon central Safex, à Alger. A l'instar des précédents rendez-vous, ce salon est une occasion pour les professionnels de l'eau de nourrir la réflexion sur les nouvelles technologies ainsi que sur l'avenir de ce secteur crucial grâce à des expositions.

SIEE-Pollutec sera également l'occasion pour les acteurs du marché de l'eau de tisser des relations avec l'administration locale et territoriale (Algérie), les constructeurs, les industriels et les cabinets d'études. Ce salon se tient aussi dans un contexte marqué par le changement climatique qui accentue le stress hydrique en Afrique du Nord. Face à cette situation, plusieurs gouvernements de la sous-région misent sur les ressources en eau non conventionnelles comme le dessalement d'eau de mer. C'est la raison pour laquelle cette solution était au cœur de la 15e édition du SIEE-Pollutec qui s'est tenue en février 2019 à Alger. Lors de cette rencontre, les professionnels de l'eau ont aussi échangé sur les nouvelles technologies de traitement des eaux usées ou encore le stockage et la distribution d'eau d'urgence■

K. R.

ooredoo

Une première sur le marché algérien

Ooredoo lance *"Shift"*, une offre exceptionnelle pleine d'avantages destinés aux professionnels

Toujours à l'écoute des besoins de ses clients professionnels, Ooredoo lance *« Shift »*, sa nouvelle offre permettant à ses clients entreprises de bénéficier d'une utilisation optimale de leurs forfaits adaptés à leurs besoins et à leurs budgets. Avec cette offre exceptionnelle et flexible, le client peut consommer le forfait ainsi que le bonus mensuel octroyés en fonction de ses besoins, en appels, en SMS ou bien en internet.

De plus, pour chaque rechargement effectué sur l'un des trois paliers proposés, le client bénéficie aussi d'un total de crédit équivalent à trois fois le montant rechargé. Cette nouvelle offre est destinée aux clients professionnels des 48 wilayas avec différents paliers de forfaits mensuels :

- ***Forfait 1000 DA :***

Appels et SMS illimités vers Ooredoo + 3.000 DA de crédit, valables 30 jours.

- ***Forfait 2000 DA :***

Appels et SMS illimités vers Ooredoo + 6.000 DA de crédit, valables 30 jours.

- ***Forfait 40.00 DA :***

Appels et SMS illimités vers Ooredoo + 12.000 DA de crédit, valables 30 jours.

Pour bénéficier des avantages exceptionnels de cette offre, il suffit de se présenter dans l'un des Espaces Ooredoo, City Shop Ooredoo ou Espace Service Ooredoo, répartis à travers le territoire national et de soumettre sa demande de souscription. Cette offre est accessible à partir de la souscription d'une seule ligne avec un contrat d'engagement d'une année minimum. Aussi, le bonus est alloué pour les forfaits mensuels ainsi que pour les rechargements pendant toute la durée contractuelle■

Accord d'association Algérie-UE

A la recherche d'un équilibre

Réévaluation. Quel avenir pour l'Accord d'association Algérie-UE ? La question est sur toutes les lèvres. Officiels et experts algériens affirment que le pacte connaît un déséquilibre.

Le Chef de la diplomatie, Sabri Boukadoum, a indiqué qu'*« en tant que négociateurs algériens, nous sommes assez conscients des manquements en matière d'application de l'Accord d'association, notamment dans son aspect commercial »*. Spécialiste du commerce extérieur, le Pr Brahim Guendouzi explique que ce déséquilibre commercial persistant qui caractérise le plus les relations économiques entre l'Algérie et l'Union européenne dans le cadre de l'Accord d'association *« ne doit pas servir de tremplin pour une remise en cause du partenariat entre les deux parties contractantes »*.

En effet, l'Accord ne se limite pas au seul volet de la libre-circulation des marchandises, mais comprend également d'autres aspects aussi importants tels que le dialogue politique, le commerce des services ainsi que la coopération économique, financière, sociale et culturelle et le domaine de la justice. *« S'il y a une convergence de vues entre l'Algérie et la Commission de Bruxelles pour mener une réévaluation de l'Accord d'association, c'est nécessairement sur l'ensemble des clauses qu'il faudra apporter un nouveau regard afin de faire évoluer surtout les points qui sont restés anormalement en deçà des espérances des parties contractantes »*, argumente l'économiste. Dans cette optique, l'Algérie a déjà fait part de sa volonté à reprendre le volet commerce de marchandises tant les disproportions de sa mise en application sont criantes et qui risquent de s'aggraver encore plus les mois à venir. Cependant, l'universitaire souligne qu'*« il n'est pas dans l'intérêt de l'Algérie de revenir sur ses engagements du fait que de nombreuses clauses de l'Accord présentent une dimension stratégique pour l'économie nationale »*.Au demeurant, commente l'universitaire, *« la crise sanitaire que subissent l'ensemble des nations et ses répercussions sur les plans économique et social, conjuguée avec les évolutions géopolitiques, peuvent inciter les pays de l'UE, comme l'Algérie aussi, à porter un nouveau regard sur la coopération économique future en Méditerranée. C'est déjà au niveau de la réflexion ! »*

Déficit chronique de la balance commerciale hors hydrocarbures

D'autres experts brandissent la nécessité d'ériger les secteurs à forte valeur ajoutée comme des leviers de coopération, *« la mise en exergue des nouvelles opportunités qu'offre le marché algérien, notamment suite à la levée de la règle 51/49 »,* ainsi que le rééquilibrage du volet commercial*, « l'élaboration des études d'impact avant l'adoption des mesures en rapport avec l'Accord d'association »*. A ce sujet, Samir Derradji, directeur des relations commerciales bilatérales au ministère de tutelle, souligne que de 2005 à 2020, les importations algériennes de l'UE ont représenté 49% du total des opérations pour un montant de 324.87 milliards de dollars. Quant aux exportations totales, elles ont représenté 54% et celles effectuées hors hydrocarbures 68%, soit 27.9 milliards de dollars.

Quant aux échanges commerciaux avec l'UE, M. Derradji précise que le montant des exportations algériennes vers son partenaire se situe à 1.29 milliard USD/an, tandis que les importations s'élèvent à 21 milliards USD/an. Une situation qui dégage un déficit chronique de la balance commerciale hors hydrocarbures. Quant au montant des avantages fiscaux accordés à l'importation depuis l'entrée en vigueur de l'Accord jusqu'au 1er semestre 2020, ils sont estimés à 1.646.37 milliards de dinars, dont 1.317.41 milliards DA en termes de droits de douanes■

H. M.

NEW
جديد
Nouveau

CONTINUUM
Color

www.bms-electric.com

استمتع بـا لألـوان
Enjoy the colors

garantie 5 ANS

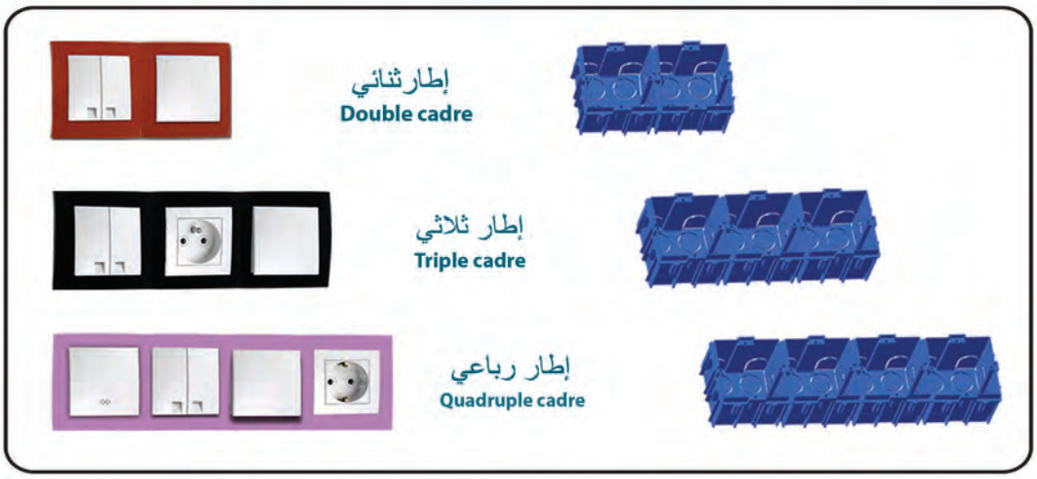

BMS ELECTRIC
Fabrication d'appareillages & accessoires électriques

Référence des couleurs CONTINUUM COLOR لائـحة الالـوان

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
CC091BLANC	CC091JAUNE	CC091VERT	CC091BLEU	CC091VIOLET	CC091ROUGE VIF	CC091ROUGE BORDEAUX	CC091 ROUGE BRIQUE	CC091ROZE	CC091MARRON	CC091NOIR	CC091GRIS

Commerce de troc

A exploiter à bon escient

Nouveauté. Désormais, les conditions et les modalités d'exercice du commerce de troc frontalier et la liste des marchandises faisant l'objet d'échange avec la République du Mali et la République du Niger ont été fixées par un arrêté interministériel publié au *Journal officiel* n° 44.

Jadis très florissant dans les zones transfrontalières du sud du pays, le commerce de troc peut de nos jours prétendre à de beaux jours devant lui. A en croire les derniers discours des pouvoirs publics concernant ce mode d'échange de marchandises entre les populations qui résident de part et d'autre des frontières, on est tenté de croire que, désormais, la volonté politique existe comme plus que jamais.

Les modalités d'exercice avec le Niger et le Mali fixées par arrêté interministériel

Ainsi, les dispositions de l'arrêté de 1994 fixant les modalités d'exercice du commerce de troc frontalier avec le Niger et le Mali ont été abrogées et remplacées par un nouveau texte qui stipule, dans son article 4, que cette activité peut être exercée par toute personne physique ou morale résidant au niveau des wilayas concernées, immatriculée au registre de commerce, en qualité de grossiste et disposant d'infrastructures de stockage et de moyens de transport de marchandises, appropriés en propriété ou en location.

Désormais, les conditions et les modalités d'exercice du commerce de troc frontalier et la liste des marchandises faisant l'objet d'échange avec la République du Mali et la République du Niger ont été fixées par un arrêté interministériel publié au *Journal officiel* n° 44. *« Le commerce de troc frontalier revêt un caractère exceptionnel et est destiné à faciliter l'approvisionnement des seules populations qui résident dans les wilayas d'Adrar, Illizi, Tamanrasset et Tindouf »*, selon l'article n° 2 de l'arrêté signé le 2 juillet dernier conjointement par le ministre du Commerce, Kamel Rezig, et le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.

La liste des grossistes autorisés à réaliser des opérations de commerce de troc frontalier est fixée annuellement par arrêté du wali concerné, lequel peut aussi retirer l'autorisation d'exercer le commerce de troc frontalier au commerçant n'ayant pas réalisé des opérations d'importation et d'exportation durant l'année considérée et n'ayant pas respecté la législation et la réglementation commerciale, douanière, fiscale, vétérinaire et phytosanitaire en vigueur.

L'admission sur le territoire national des marchandises importées est subordonnée au respect des règles et des exigences vétérinaires et phytosanitaires, selon le présent texte, mentionnant que les marchandises, objet de commerce de troc, ne doivent pas présenter de risques pour la santé du consommateur. Aussi, les marchandises importées, dans le cadre du commerce de troc frontalier, ne peuvent être commercialisées en dehors des limites territoriales des wilayas d'Adrar, Illizi, Tamanrasset et Tindouf.

Des experts plaident pour le développement du commerce de troc

Divers experts économiques ont mis en exergue les avantages du commerce de troc. Dans un recueil qui a regroupé un certain nombre d'interventions techniques d'enseignants de l'Université d'Adrar, à la suite des ateliers d'aménagement et de développement des zones frontalières algériennes, tenus à Adrar en 2020, une série de recommandations allant dans le sens de la promotion du troc frontalier, dont notamment la concrétisation, en priorité, de la route reliant Adrar (dans le sud de l'Algérie) à Gao (dans le nord du Mali) ont été retenues. Il s'agit, entre autres, de la réduction des charges administratives, l'assouplissement des procédures organisationnelles de l'import et de l'export dans le cadre du troc et l'ouverture de nouvelles perspectives commerciales avec les nouvelles entreprises et entités de production dans les régions frontalières.

Quant à Bilal Boudjemâa, membre du laboratoire scientifique (LIE-AF), il a indiqué que *« le commerce de troc revêt une importance dans les économies locale et mondiale qui constituent un indicateur de la bonne santé de la productivité et la compétitivité sur le marché international et une ressource essentielle pour la dynamisation du développement local, des zones frontalières notamment »*.

Pour le directeur du laboratoire, Abdelfattah Bendahmane, le troc fait partie des indicateurs d'évaluation, par le passé mais également à l'heure actuelle, de la performance des économies, ajoutant que l'Algérie est attachée à son continent au travers de ses quatre wilayas du Grand Sud, à savoir Tindouf, Adrar, Tamanrasset et Illizi ; un attachement concrétisé par le commerce de troc mené avec les pays voisins du Mali et du Niger, via les wilayas d'Adrar et de Tamanrasset.

Par ailleurs, parmi les contributions retenues dans cet ouvrage, figure l'approche fournie par l'universitaire Ahmed Hellali qui, renvoyant le commerce de troc aux anciennes ères, a expliqué que ce type de commerce, axé sur les activités d'importation et d'exportation, est chapeauté par des gouvernements et entreprises économiques.

Après avoir passé en revue le développement du troc frontalier, la préservation de sa place en dépit des mutations dans les échanges commerciaux internationaux, Leïla Ayad, de la même institution universitaire, a souligné que *« l'Algérie exerce et pratique encore des échanges commerciaux avec les pays du Sahel, notamment avec le Mali et le Niger, par le biais des caravanes commerciales »*, avant d'illustrer cette approche par les expériences de ce type de commerce dans les pays de l'Indonésie et de l'Égypte.

Ce recueil aborde également l'impact du troc entre l'Algérie, le Mali et le Niger dans le développement des zones frontalières algériennes, à la faveur de l'organisation des conditions d'exercice de ce commerce frontalier, notamment celles liées aux marchandises éligibles et ses retombées positives.

L'ouvrage prévoit, à titre illustratif, une étude analytique au développement des exportations de la wilaya d'Adrar dans le cadre du troc entre 2000 et 2017, dont on relève un volume d'exportation de plus de 55 millions de dinars (MDA) en 2000 vers le Mali, puis 180 MDA en 2003 pour atteindre un volume record de plus de 200 millions de dinars en 2011.

Plus de 170 millions dinars exportés en 2020

Des produits locaux d'une valeur globale de plus de 170 millions dinars ont été exportés vers les marchés africains dans le cadre du commerce de troc frontalier au cours de l'année écoulée, selon des responsables de la Direction du commerce de la wilaya d'Adrar. Ces marchandises ont été exportées vers le Mali et le Niger puis vers d'autres pays africains en échange d'une valeur de 100 millions de dinars de produits importés, a indiqué le directeur du commerce, Yousfi Mohamed.

Ces exportations concernent les dattes, du sel domestique, des produits en plastique, de l'aluminium, du fer et de l'acier, des produits de l'artisanat et des couvertures, selon la même source. Les importations comportent, quant à elle, du bétail (camelins, ovins et bovins), du henné, du thé vert, des épices, de la viande séchée, en plus du maïs blanc, du riz, des légumineuses sèches et certains tissus, a ajouté le même responsable.

La Direction du commerce d'Adrar s'emploie à sensibiliser les opérateurs activant dans le commerce sur les opportunités préconisées par les pouvoirs publics pour promouvoir le commerce de troc frontalier, dont l'objectif est de diversifier les exportations dans le cadre du commerce extérieur suite à l'élargissement de la liste à 14 produits éligibles à l'exportation au titre du commerce de troc■

A. K.

Evènementiel

Retour à la normale, une once d'espoir !

Attente. La reprise de l'activité, même timide, est perçue comme une bouffée d'oxygène pour les acteurs du secteur de l'évènementiel qui ont passé une année blanche, mais elle n'est pas une solution définitive pour la redynamisation du secteur.

Après la reprise de l'activité économique et le lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19, les entreprises activant dans l'évènementiel commencent à voir une once d'espoir d'un retour à la vie normale.

Plusieurs manifestations sont au programme de cette année. Le Salon de l'électricité et des énergies renouvelables, le Salon de l'agroalimentaire qui devra ouvrir ses portes aux visiteurs fin de ce mois en cours, Algeria Eco Raid annonce également l'organisation d'un évènement international dans le Grand Sud algérien. En effet, le Rally des Raids, organisé par la Fédération nationale des sports mécaniques, accueillera des participants de plusieurs pays. Dans le secteur de la culture également, l'activité a repris, même timidement, avec l'organisation d'ateliers et de festivals comme celui de Medghassen, dans la wilaya de Batna, qui a baissé rideau début de ce mois de mars...

Désormais, les acteurs commencent à reprendre le souffle avec l'espoir de reprendre l'activité après une année d'immobilisme. Une bouffée d'oxygène pour les acteurs de ce secteur, victime de multiples suppressions de salons et congrès, qui se sont retrouvés criblés de dettes. De la suspension des évènements à la fermeture des lieux publics pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, le secteur de l'événementiel ne compte plus les annulations. Depuis mars 2020, les acteurs ont vu leurs carnets de commandes se vider. Le choc du coronavirus a laissé des traces durables, des plaies difficiles à se refermer.

Aujourd'hui, le brouillard commence à se dissiper et l'espoir d'un retour à la vie normale, après le lancement des campagnes de vaccination, pointe à l'horizon. Certes, la reprise de l'activité même timide est perçue comme une bouffée d'oxygène pour les acteurs du secteur qui ont passé une année blanche, mais elle n'est pas une solution définitive pour la redynamisation du secteur. Car les pertes subies lors du confinement sont énormes. Les acteurs du secteur estiment que même avec le retour à la vie normale, les entreprises activant dans le domaine ne pourront pas atteindre les chiffres d'affaires d'avant-Covid-19 et ce, pour de nombreuses raisons.

La première est liée à la réduction des budgets de communication des entreprises économiques durant cette période de relance, et celles d'organisation des salons et des foires qui exige du temps, en plus de l'apparition d'un nouveau variant britannique de la Covid-19 qui chamboule les prévisions, notamment avec le maintien des frontières fermées pour quelques semaines de plus.

Enfin, les acteurs de l'évènementiel en Algérie ne sont pas les seuls victimes des mesures de confinement instaurées par le gouvernement pour faire barrage à la propagation du virus sur le territoire national. Partout dans le monde, les acteurs de l'évènementiel ont payé cher la facture suite à l'arrêt de l'activité■

B. A.

Organisé sous le signe de la « reprise »

Pari gagné pour le salon SEER 2021 !

Positif. Le Salon de l'électricité et des énergies renouvelables (SEER), qui s'est tenu du 8 au 11 mars à la Safex, a donné le coup d'envoi de la reprise des foires et salons nationaux en Algérie, suite à la levée des restrictions sur la tenue d'événements de ce type pour cause de pandémie.

Organisé par Advision El Djazair, le SEER est le premier salon commercial international en Algérie dédié, à la fois, aux industries de l'électricité et des énergies renouvelables. Via une large gamme de produits et solutions exposés, le Salon rassemble différents opérateurs (fabricants d'équipements, distributeurs, bureaux d'études, fournisseurs d'électricité, installateurs…) dans les domaines de l'électricité et des énergies renouvelables (EnRs).

L'événement, étant orienté sur l'électricité en général, donne aussi une importance capitale aux énergies renouvelables qui sont d'actualité et occupent la scène ces dernières années, à telle enseigne qu'un portefeuille ministériel aura été créé en Algérie afin de mettre le pays sur un piédestal et le préparer à une transition énergétique inéluctable. A ce titre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a, récemment, appelé à *« la mise en place d'une politique d'efficacité énergétique stricte pour mettre fin au gaspillage et préserver en permanence les ressources énergétiques du pays, valoriser et renouveler les ressources d'hydrocarbures en vue de reconstituer les réserves déjà consommées »*. Selon la directrice de l'événement, Nassima Messaoudi, la 4e édition de ce Salon a connu un franc succès, compte tenu des circonstances imposées par des impératifs d'ordre sanitaire. En effet, environ 7.000 participants se sont présentés durant les 4 jours qu'aura duré l'événement.

« Nous sommes très satisfaits et agréablement surpris du rendement de cette édition, tant nous avons eu du mal à l'organiser et à le maintenir. Je tiens, tout particulièrement, à signaler la discipline dont ont fait preuve nos visiteurs quant au respect des mesures barrières que nous avons mises en place », a confié M^me^ Messaoudi à *L'ACTUEL*.

Côté participants, 60 exposants ont pris part à ce rendez-vous des professionnels de ce secteur d'activité, dont le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE), le Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE), le CDER, Sonatrach ou encore Sonelgaz. *« Malgré toutes les appréhensions que nous avions quant à la réussite de l'événement, dont la simple tenue constituait déjà un premier pari, nous avons choisi de nous adapter à cette situation, certes nouvelle pour nous, afin que le SEER 2021, un événement international à la base qui a connu la participation de 11 pays à l'édition précédente, puisse avoir lieu cette année »*, nous a confié la directrice du Salon.

Par ailleurs, plusieurs conférences thématiques ont été animées par un panel d'experts, chercheurs et professeurs universitaires. Parmi les particularités de cette édition, figure l'organisation de la première édition du Energy innovation challenge, dédié aux étudiants, jeunes entrepreneurs et porteurs de projets novateurs dans le domaine des énergies et parrainé par le ministère délégué aux Start-up.

Mme Messaoudi a indiqué que pour cette année, l'objectif a été de créer une dynamique positive chez les jeunes en les encourageant à participer au challenge, dont la deuxième édition, qui a déjà commencé, offrira davantage de débouchés en matière de coaching et d'accompagnement aux futurs lauréats■

FMI

Le monde est sur un volcan !

Inquiétudes. *« Les épidémies graves qui entraînent une mortalité élevée augmentent le risque d'émeutes et de manifestations anti-gouvernementales »*, affirment Philip Barrett et Sophia Chen, chercheurs à l'Institution monétaire internationale, dans leur rapport.

Quel monde post-coronavirus ? De nombreux gouvernements espèrent un retour à la vie normale avec la disparition de la Covid-19, après quelques mois du lancement des campagnes de vaccination, mais ce n'est pas le cas pour le Fonds monétaire international qui met en garde contre une *« explosion sociale »* durant la période post-Covid.

Dans un rapport intitulé *« The Social Impact of Pandemics »* du mois de janvier de cette année, les chercheurs de l'Institution monétaire internationale, ayant basé leur analyse sur plus d'un million d'articles de journaux publiés depuis 1985 dans 130 pays, tirent la sonnette d'alarme.

Selon ce rapport *« les pandémies créent un cercle vicieux dans lequel le ralentissement de la croissance, l'augmentation des inégalités et la montée des troubles sociaux se renforcent mutuellement »*, notent les experts du FMI. Ces derniers ont montré, dans ce rapport, comment *« le risque d'émeutes et de manifestations contre le gouvernement augmente »* en se basant sur des faits historiques. Selon le rapport en question, *« le risque de crises politiques graves (événements pouvant faire tomber des gouvernements), qui surviennent généralement dans les deux années suivant une épidémie majeure, augmente »*, résument l'Institution multilatérale basée à Washington. Pour appuyer leur thèse, les chercheurs du FMI ont fait un long voyage dans le passé pour prévenir des risques majeurs qui suivent les pandémies.

Ils constatent que *« de la peste de Justinien au VIe siècle à la grippe espagnole de 1918, en passant par la peste noire du XIVe siècle, l'Histoire est jonchée d'exemples d'épidémies qui ont de fortes répercussions sociales : elles transforment la politique, bouleversent l'ordre social et provoquent des débordements sociaux »*, affirment les chercheurs de l'Institution monétaire internationale, Philip Barrett et Sophia Chen dans leur rapport. *« Les épidémies graves qui entraînent une mortalité élevée augmentent le risque d'émeutes et de manifestations anti-gouvernementales »*, expliquent-ils. Les *« événements pandémiques génèrent un risque nettement plus élevé de troubles civils »*.

Les techniciens relatent des cas de débordements sociaux à 11.000 événements différents qui se sont produits depuis les années 1980. Il s'agit, notamment, des catastrophes naturelles telles que les inondations, les tremblements de terre ou les ouragans, ainsi que les épidémies.

Le rapport conclut que *« l'agitation sociale était forte avant la pandémie et modérée pendant la pandémie, mais si l'on se fie à l'Histoire, il est raisonnable de s'attendre à ce que lorsque la pandémie s'atténue, des explosions sociales réapparaissent »*.

Pour rappel, dans ses prévisions pour l'année 2021, le Fonds monétaire prévoit une récession aussi bien pour l'Union européenne que pour la Chine, les États-Unis ou encore l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine. Entreprises endettées, suppressions d'emplois, pauvreté…, des conséquences de la crise sanitaire qui ne seront pas, selon les experts du FMI, sans effets sur le plan social■

A. B.

EmploiPartner.com

ENTREZ DANS LA
NOUVELLE ÈRE DU RECRUTEMENT

Abdellah Mallek

Jeune entrepreneur aux multiples ambitions

Considéré parmi les 30 jeunes entrepreneurs africains les plus prometteurs, Abdellah Mallek est un entrepreneur algérien, âgé de 28 ans, fondateur de l'un des premiers incubateurs de start-up en Algérie, appelé Sylabs.

C'est un espace de coworking, de création et un incubateur de talents situé au centre-ville de la capitale qui mêle art, technologie et entrepreneuriat propres aux start-up dans le but de booster la créativité et le développement des talents. Abdellah Mallek est diplômé de l'Université des sciences et technologies de Bab Ezzouar, spécialisé dans les start-up et le numérique.

Après des années passées à graviter autour du monde de l'entrepreneuriat, Abdellah fonde, en 2016, le coworking space et accélarateur de talents Sylabs. Situé au cœur d'Alger, Sylabs se veut l'allié des start-up et des entrepreneurs, et le partenariat-clé signé avec la wilaya d'Alger devrait renforcer cet état de fait.

Mallek est, par ailleurs, membre du conseil d'administration du JILFCE, le département Jeunesse du patronat algérien. Son objectif est de soutenir l'entrepreneuriat dans toutes ses formes, en proposant un large panel d'outils, de conseils, d'accompagnement personnalisé et de mise en relation d'affaires à tous ceux qui souhaitent lancer ou développer leurs activités, développer l'écosystème, en agissant directement auprès des décideurs publics et privés afin de faire entendre la voix des entrepreneurs et contribuer à la création d'un environnement propice aux affaires et, enfin, créer des passerelles entre les corporates et les enjeux de développement local afin d'optimiser l'engagement citoyen des entreprises souhaitant développer l'écosystème local, en leur donnant accès direct à notre communauté et à ses besoins■

F. A.